

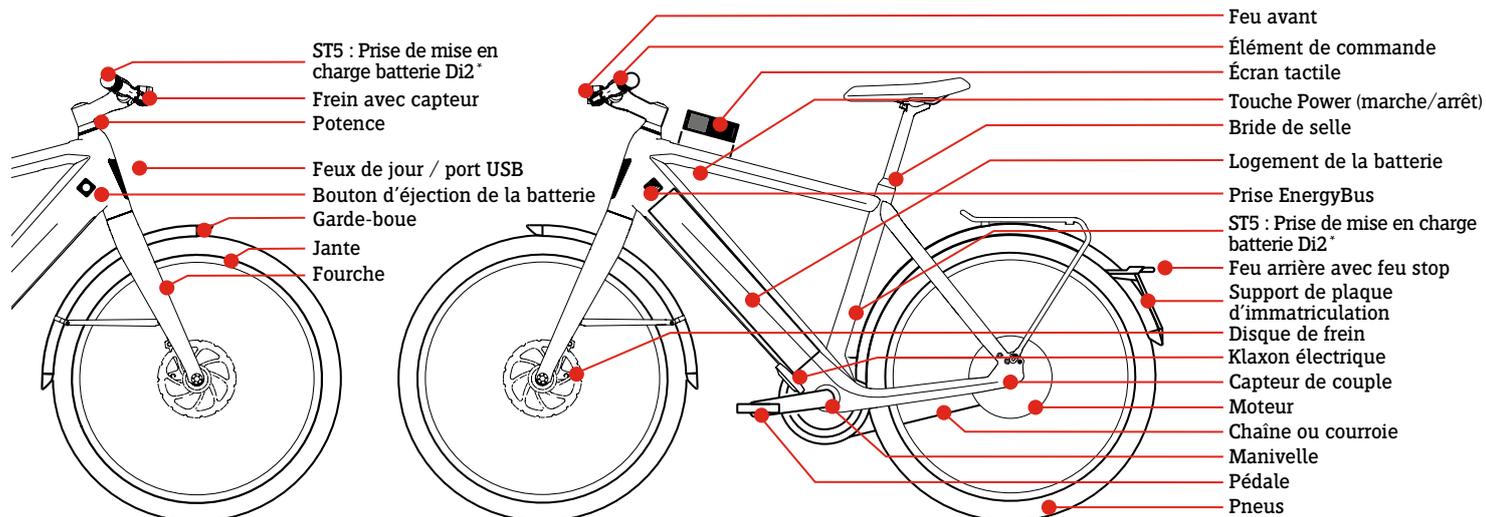
USER MANUAL

ST1 | ST2 | ST3 | ST5

FRANCAIS

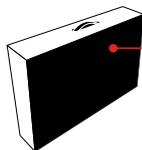
+STROMER-

SCHÉMA SYNOPTIQUE DU VAE STROMER



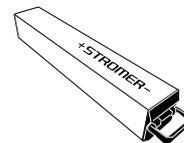
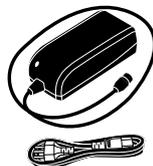
* La position dépend de la version

Articles livrés



Sommaire :

- Notice d'utilisation du Stomer S-Pedelec
- Chargeur
- Support de Smartphone (ST3, ST5)
- Cordon de charge Di2 (ST5)



i Le S-Pedelec que vous avez acheté peut présenter un aspect différent. La présente notice concerne l'utilisation d'un S-Pedelec. La présente notice d'utilisation est livrée avec votre S-Pedelec et n'est valable que pour les modèles ST1, ST2, ST3 et ST5.

CHÈRE CLIENTE, CHER CLIENT,

Nous voudrions pour commencer vous féliciter pour votre achat et vous donner quelques informations importantes concernant ce vélo haut de gamme.

Il s'agit de vous permettre de mieux en comprendre la mécanique et de prévenir les risques. Nous vous recommandons de lire soigneusement cette notice et de la conserver en lieu sûr.

Le Stromer vous a été remis entièrement monté et réglé. Si ce n'est pas le cas, pour garantir un travail de qualité, adressez-vous pour les interventions nécessaires à votre revendeur Stromer.

On suppose que les utilisateurs de ce S-Pedelec disposent déjà des connaissances de base leur permettant d'utiliser un vélo. Toutes les personnes qui

- utilisent,
- réparent, entretiennent
- nettoient
- ou entretiennent ce S-Pedelec

doivent avoir pris connaissance de la totalité de la présente notice d'utilisation et en avoir compris la teneur et l'importance. Pour toutes questions, si tout n'est pas clair, ne manquez pas de consulter votre revendeur Stromer.

La présente notice est entièrement consacrée à la façon dont se présente votre S-Pedelec, à sa mé-

canique et à son entretien. Nous vous recommandons de la lire soigneusement. Beaucoup de ces informations sont importantes pour la sécurité. Le fait de les négliger peut être source d'accidents graves et de dommages coûteux.

Un S-Pedelec moderne étant un objet technique performant, nous n'abordons que les points les plus importants.

Certains détails techniques spécifiques sont expliqués dans les instructions jointes des fabricants des accessoires montés sur le S-Pedelec. Ces notices sont consultables sur Internet à l'adresse

www.stromerbike.com/support

 Renseignez-vous avant d'utiliser ce Stromer si vous avez besoin d'un permis de conduire !

 Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays et respectez-la.

Informez-vous sur la législation en vigueur avant d'emprunter la voie publique avec votre S-Pedelec. Vérifiez en particulier à quelles exigences en terme d'équipement votre S-Pedelec doit répondre, pour que son utilisation sur la voie publique soit autorisée et si d'éventuels brevets ou permis sont obligatoires pour son utilisation.

Il s'agit notamment d'informations sur :

- le type de système d'éclairage qui doit être emmené ou monté ;
- Appliquer correctement les catadioptres latéraux de couleur orange.
- le type de freins qui doit être monté ;
- d'éventuelles restrictions par rapport à l'âge de l'utilisateur dans certaines zones ;
- d'éventuelles restrictions quant à la circulation sur la voie publique pour les enfants ;
- l'obligation éventuelle de porter un casque.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Il y a lieu de lire soigneusement tous les avertissements et toutes les indications que donne la présente notice d'utilisation avant de se servir de ce S-Pedelec. Conservez toujours la notice d'utilisation à proximité de votre S-Pedelec pour l'avoir toujours sous la main.

Avant d'utiliser votre S-Pedelec, n'oubliez pas de lire les sections « Avant la première utilisation » et « Avant chaque utilisation ».

Et lorsque vous donnez ou revendez votre S-Pedelec à quelqu'un d'autre, remettez-lui aussi la notice. La présente notice comporte des icônes attirant votre attention sur des points importants. Ces icônes signalent un danger qu'on peut courir dans certaines circonstances. Le type de danger que signale l'icône est imprimé en caractères rouges.



Remarque : Cette icône donne des informations sur l'utilisation du produit ou bien sur la partie de la notice d'utilisation à laquelle il faut se référer.



Attention : Cette icône signale un comportement fautif pouvant provoquer des dommages matériels et des dommages à l'environnement.



Danger : Cette icône signale un risque de dommages corporels si les consignes d'utilisation ne sont pas respectées, ou bien si les mesures de précaution correspondantes ne sont pas prises.



Assemblages importants : Ici il faut bloquer la vis ou le boulon à un couple de serrage bien précis. La valeur du couple de serrage se trouve sur la pièce elle-même ; si ce n'est pas le cas, consultez le tableau de la page 33. Pour bien respecter le couple de serrage prescrit, il faut utiliser une clé dynamométrique. Si vous n'en avez pas, confiez l'intervention à votre revendeur Stromer. Les pièces qui ne sont pas bloquées à la valeur de couple prescrite peuvent se détacher ou casser ! Cela peut avoir pour conséquence des chutes graves !



Un S-Pedelec est un objet technique sophistiqué ! Pour intervenir dessus, il faut un savoir-faire, de l'expérience et des outils spéciaux. N'intervenez pas vous-même sur votre S-Pedelec ! Confiez l'entretien et la réparation du S-Pedelec à votre revendeur.

Contrôlez régulièrement le bon serrage de toutes les liaisons vissées et l'absence de tous dommages.

Risques dus à des pièces en mouvement



En cours d'utilisation comme au cours de toutes interventions, les pièces en mouvement et en rotation constituent des dangers.

Il faut se protéger en évitant de porter des vêtements trop larges qui seraient susceptibles de s'y prendre. En cours d'utilisation et pour toutes interventions, il faut se tenir éloigné des pièces qui tournent (roues, disques, plateaux, pignons) et ne pas saisir des pièces en mouvement, pointues ou qui dépassent (pédales, manivelles, etc.).

SOMMAIRE

Schéma synoptique du VAE Stromer _____	2	Dispositions légales _____	15	Utilisation de la batterie _____	21
Chère cliente, cher client, _____	3	Utilisation conforme à la destination _____	15	Consignes de sécurité pour la batterie_____	21
Consignes de sécurité _____	4	Pièces de rechange du S-Pedelec _____	16	Stockage de la batterie_____	22
Notice de prise en main du Stromer _____	6	Rouler avec le Stromer _____	17	Retrait de la batterie _____	23
Pour votre sécurité _____	8	Touche Power (marche / arrêt)_____	17	Mise en place de la batterie _____	23
Électricité et électronique _____	9	Mise en marche _____	17	Consignes de sécurité pour le chargeur_____	24
L'éclairage _____	9	Arrêt _____	17	Charge de la batterie _____	24
Sièges pour enfant, remorques pour enfants et remorques _____	10	Mode veille _____	17	Entretien _____	26
Utilisation avec remorque _____	10	Élément de commande _____	17	Vis et clé dynamométrique _____	26
Montage _____	11	Niveaux d'assistance _____	17	Chaîne / transmission _____	27
Indications destinées aux parents et aux chargés d'éducation _____	11	Éclairage _____	17	Jantes / pneus _____	28
Avant la première utilisation _____	11	Mode frein / récupération _____	18	Freins _____	28
Avant chaque utilisation _____	14	Avertisseur électronique _____	18	Dérailleur _____	29
Lorsque l'on a fait une chute _____	14	Écran tactile / affichage _____	18	Le tuning des VAE est interdit _____	30
Transport de bagages et de charges _____	14	Écran tactile _____	18	Programme d'entretien _____	30
Porte-bagage _____	15	Port USB pour recharge _____	19	Lubrification _____	32
		Système d'antiblocage (ABS) avec régulation du décollage sur l'axe arrière _____	19	Vis et boulons _____	33
		Entretien et garantie _____	20	Garantie, défaut, usure _____	37
		Navigation _____	20	Usure _____	37
				Caractéristiques techniques _____	37
				Protection de l'environnement _____	39
				Mentions légales _____	39

NOTICE DE PRISE EN MAIN DU STROMER

i Cette notice de prise en main est destinée à des cyclistes ayant déjà l'habitude des S-Pedelec. Toutefois, il faut absolument lire en plus la notice d'utilisation complète même si vous avez déjà une expérience des S-Pedelec !

Vous trouverez des informations complémentaires détaillées concernant les fonctions et les réglages sur l'application Stromer ou par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support.

1) Avant la première utilisation, il faut d'abord charger la batterie à fond, que ce soit sur le vélo ou à part.

a) Charge à part :

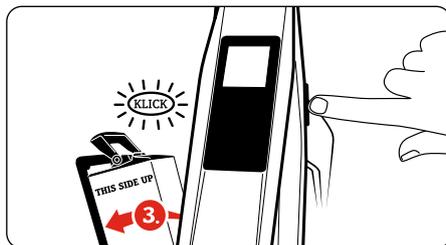
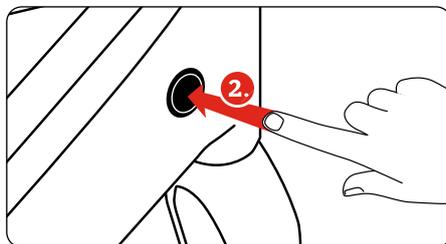
Retirer la batterie

! La batterie est lourde. Ne pas la laisser tomber. Vous pourriez vous blesser et/ou la batterie pourrait être endommagée. Les dommages à la batterie provoqués par une collision entraînent une perte des garanties constructeur.

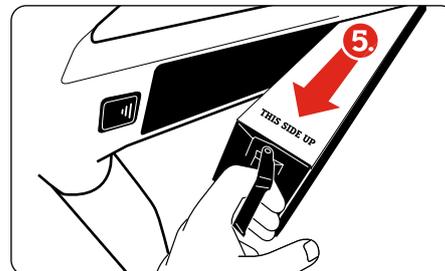
i La batterie ne peut se déverrouiller qu'à l'arrêt



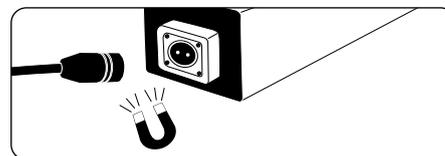
Cliquer sur l'icône « Éjection de la batterie »



Cliquer sur l'icône « Off » et maintenir la pression jusqu'à ce que l'écran ne s'allume plus.

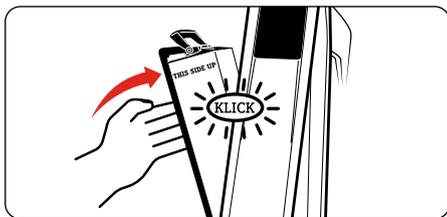
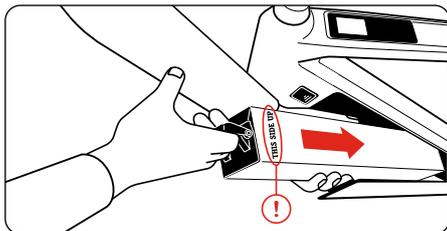


a) La mettre en charge



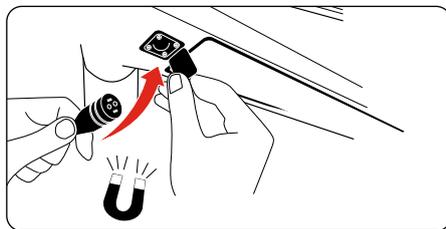
 La batterie du Stromer se charge exclusivement avec son propre chargeur.

Mise en place de la batterie



 La mention « THIS SIDE UP » doit apparaître sur la face supérieure.

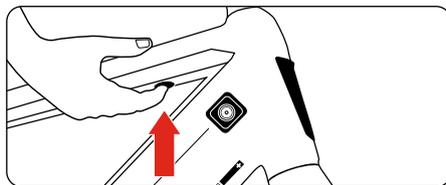
b) Charge de la batterie sur le vélo



 La batterie du Stromer se charge exclusivement avec son propre chargeur.

2) Mettre en marche le système électrique

Le bouton marche-arrêt se trouve sur la face inférieure du tube supérieur, en dessous de l'écran tactile.



 Par sécurité, l'assistance du Stromer ne s'enclenche qu'au-dessus d'une vitesse minimum. Il est quand même conseillé de bloquer l'un des freins avant de mettre le premier pied sur une pédale. La puissance d'accélération peut surprendre. Un démarrage trop fort peut entraîner des chutes, éventuellement des blessures graves, lorsqu'on est au milieu de la circulation ou sur terrain meuble. Essayez d'abord votre Stromer dans un endroit peu fréquenté avant de vous lancer sur la voie publique !

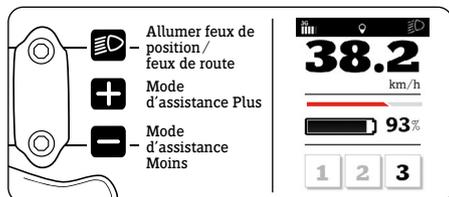
 Il ne faut jamais rouler sans la batterie. En l'absence de batterie, le couvercle du logement de la batterie ne se laisse pas verrouiller, ce qui peut provoquer des chutes et des blessures.

 Le Stromer peut naturellement s'utiliser sans assistance, comme un vélo normal.

Le degré d'assistance est fonction de la force avec laquelle on appuie sur les pédales, ce qui veut dire que plus on pédale fort, plus le moteur vous aide à avancer. Si on cesse de pédaler en marche, l'assistance s'interrompt, l'assistance ne revenant que lorsqu'on recommence à pédaler.

Élément de commande

L'élément de commande fixé au guidon donne accès aux principales fonctions du Stromer sans avoir à retirer les mains du guidon.



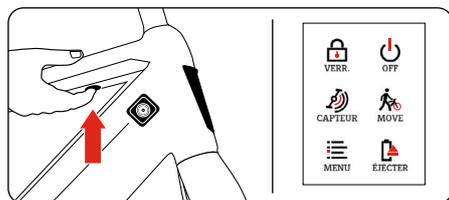
Réglages de base de l'affichage route Affichage écran tactile

3) Il faut couper le système électrique une fois son trajet terminé.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionner dans la page d'accueil la commande **OFF**

Mode veille

Si vous ne coupez pas le système électrique de votre Stromer, après 5 minutes environ il passe en mode veille. En mode veille les capteurs restent actifs. Le système redevient actif dès qu'on déplace le vélo.



Arrêt Affichage écran tactile

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Avant de rouler sur la voie publique, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans le pays d'utilisation.

Dans de nombreux pays un permis est nécessaire pour utiliser un S-Pedelec. Il y a lieu de se renseigner sur les conditions d'utilisation en vigueur dans le pays d'utilisation.

La présente notice d'utilisation part du principe que vous savez faire du vélo. Il ne s'agit pas de vous apprendre à rouler avec un S-Pedelec. Il ne s'agit pas non plus de vous apprendre à monter ou à réparer votre S-Pedelec.

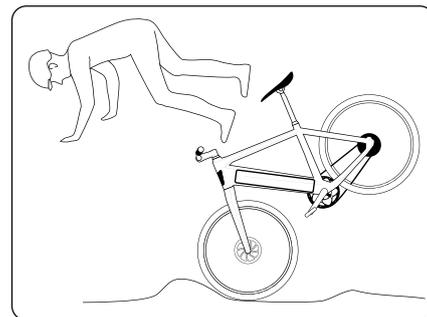
Il faut toujours avoir conscience des dangers inhérents à l'utilisation d'un S-Pedelec. En tant qu'utilisateur ou utilisatrice on est particulièrement à risque. Ne jamais oublier que l'on n'est pas protégé comme dans une voiture. Il n'y a ni airbag ni carrosserie protectrice. Cela n'empêche pas que vous vous déplacez plus rapidement et sur d'autres parties de la chaussée qu'un piéton et que beaucoup d'autres cyclistes ayant des vélos sans assistance. C'est pourquoi il faut toujours faire extrêmement attention aux autres usagers de la route.

Pour commencer, quelques indications concernant le cycliste lui-même :

- Il faut toujours porter un casque adapté à l'utilisation d'un S-Pedelec et bien ajusté, et l'utiliser pour chaque trajet !
- Respectez les conseils pour le port du casque donnés dans la notice du fabricant.



- Portez toujours des vêtements de couleur claire ou des vêtements de sport munis d'éléments réfléchissants (un gilet par exemple) ; c'est essentiel pour être vu suffisamment tôt par les autres usagers de la route.
- Le port de pantalons serrés est obligatoire ; utiliser des pinces de cycliste le cas échéant. Vos chaussures devraient posséder des semelles antidérapantes et rigides.
- Ne lâchez jamais le guidon !
- Ne jamais rouler avec le S-Pedelec avec des écouteurs ni en téléphonant. Ne jamais rouler sans être sûr de pouvoir parfaitement maîtriser son véhicule. Il y a lieu de toujours être dans un état permettant de rouler sans restrictions.
- Il faut adapter sa conduite lorsque la chaussée est mouillée ou glissante. Il faut rouler plus lentement et freiner avec prudence et avec anticipation dans la mesure où les distances de freinage rallongent beaucoup.



- Il faut adapter sa vitesse au terrain et à ses capacités.

Il faut bien tenir compte qu'avec votre S-Pedelec, en tant que cycliste usager de la route, vous êtes particulièrement exposé. Protégez-vous et protégez les autres en adoptant un comportement routier responsable et soucieux de la sécurité.

 Attention : avec un S-Pedelec, on roule nettement plus vite qu'avec un vélo sans assistance. Et que cela n'est pas forcément perçu par les autres usagers de la route. Le S-Pedelec est à utiliser exclusivement pour un usage conforme à sa destination. Vous trouverez des informations importantes à cet effet à la section « Utilisation conforme à la destination ». Renseignez-vous auprès de votre revendeur pour toutes questions concernant l'usage et les limites d'utilisation du S-Pedelec.

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE

 Vous trouverez dans cette notice ses caractéristiques techniques et des informations sur son utilisation et son entretien, par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support ainsi que sur le site Internet du fabricant.

 Votre S-Pedelec est doté d'une assistance électrique très performante. Pour un fonctionnement correct et en toute sécurité, il est nécessaire de le faire entretenir régulièrement par votre revendeur Stromer. Il vérifie la version du logiciel et s'assure de l'installation des mises à jour importantes pour la sécurité et la facilité d'utilisation. Il faut immédiatement couper le système électrique et retirer la batterie si on constate des dommages à l'installation électrique ou bien si des pièces conduisant l'électricité sont mises à nu suite à une chute ou à un accident par exemple. Adressez-vous toujours à votre revendeur Stromer pour toute réparation, mais aussi pour toute question ou tout problème, et dès que vous constatez un défaut. Des interventions intempestives peuvent provoquer des accidents ou des dommages matériels graves.

 Avant toute intervention, quelle qu'elle soit, sur votre S-Pedelec, il y a lieu de couper le système électrique et de retirer la batterie. Assurez-vous que le chargeur n'est pas branché.

 Si votre S-Pedelec Stromer ne démarrait pas alors qu'il n'y a pas de message de défaut, vérifiez si les deux manettes de frein sont bien au repos ! En effet, le fait d'actionner un levier de frein bloque l'assistance !

L'ÉCLAIRAGE

Lorsque les feux de jour sont activés, ils s'allument dès que le Stromer est mis en marche (voir la section « Feux de jour » sur www.stromerbike.com/support).

Les feux de jour sont interdits dans certains pays, où leur activation est neutralisée. **Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur !**

 Il est recommandé de toujours activer les feux de jour **lorsque cela est autorisé dans votre pays**, afin d'être mieux vu par les autres usagers de la route et d'augmenter votre sécurité.

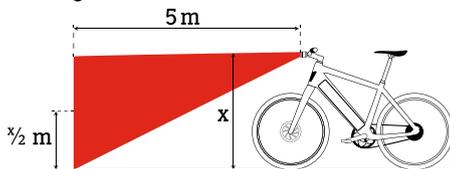
 Des feux qui marchent sont d'une importance vitale pour votre sécurité ! Confiez la préparation, le contrôle et la réparation de votre Stromer à votre revendeur.

Les VAE utilisés sur la voie publique doivent, pour permettre l'utilisation d'un feu avant et d'un feu arrière, être équipés d'une source d'énergie, pouvant être une dynamo, une pile pour un éclairage permanent, ou un accumulateur d'énergie rechargeable. L'éclairage du Stromer est alimenté par la batterie ou bien, si elle est vide, par le moteur faisant fonction de dynamo.

Les feux du S-Pedelec Stromer sont équipés de DEL dernier cri.

i Dans les feux modernes à DEL, les diodes ne se changent pas. Nettoyez régulièrement les feux et les catadioptrés simplement avec de l'eau chaude et du détergent pour la vaisselle ou le ménage.

Pour un réglage optimal du feu avant, faire en sorte que les véhicules circulant en sens inverse ne soient pas éblouis. En Allemagne ce réglage est obligatoire.



Il est interdit de procéder à des modifications du système d'éclairage. De telles modifications sont susceptibles de faire perdre le bénéfice de la garantie, voire de l'assurance !

Pour d'autres renseignements à ce sujet, consultez www.stromerbike.com/support.

SIÈGES POUR ENFANT, REMORQUES POUR ENFANTS ET REMORQUES

i Les S-Pedelec Stromer ne doivent pas être utilisés avec un siège pour enfant !

! Il ne faut pas laisser des enfants se servir du S-Pedelec seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.

Si des enfants veulent se servir d'un S-Pedelec, vérifiez qu'ils aient l'âge légal et le permis pouvant être exigé !

i Il y a lieu dans tous les cas de se renseigner sur la réglementation en vigueur pour l'utilisation des remorques et des remorques pour enfants. Cela peut aussi concerner la vitesse maximale et le poids total autorisé ! Dans beaucoup de pays l'utilisation des S-Pedelec avec une remorque pour enfants est interdite.

Utilisation avec remorque

i Pour utiliser votre VAE avec une remorque, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre pays.

Il y a lieu de n'utiliser avec votre Stromer que des remorques expressément homologuées pour être utilisées avec un S-Pedelec. Attention, dans de nombreux pays le transport d'enfants dans une remorque avec un S-Pedelec est interdite.

Veuillez noter que le comportement routier du Stromer est altéré par la présence de la remorque. Certaines remorques ont tendance à basculer dans les virages. Il y a lieu d'être très prudent et d'adapter sa vitesse et son style de conduite aux circonstances.

Certaines remorques ne sont autorisées par leur constructeur que pour des vélos ou des Pedelec (assistance jusqu'à 25 km/h). On se conformera impérativement aux indications données par le constructeur.

La situation juridique en Suisse

L'utilisation de remorques n'est autorisée qu'à certaines conditions et est soumise à restrictions (art. 68, al. 1 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière, en combinaison avec l'art. 68, al. 7). Peuvent être transportés dans une remorque au maximum deux enfants à des places assises protégées (art. 63, al. 3 lettre d de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière).

Le transport d'enfants dans une remorque est autorisé avec les VAE rapides dont l'assistance dépasse 25 km/h. Il est toutefois interdit d'utiliser à la fois un siège pour enfant et une remorque pour enfants (art. 63, al. 3 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière).

Il n'y a pas en Suisse d'obligation de port du casque pour les enfants transportés. Nous recommandons toutefois de mettre un casque aux enfants transportés dans une remorque et de les attacher avec les ceintures dont elle est équipée.

Situation juridique dans le domaine de l'Union européenne

Les Pedelec avec assistance jusqu'à 25 km/h permettent le transport de deux enfants âgés de 2 à 7 ans dans une remorque conçue à cet effet (Code de la route allemand, art. 21, al. 3).

Il n'y a la plupart du temps pas d'obligation de port du casque pour les enfants. Nous recommandons toutefois absolument de mettre un casque aux enfants transportés dans une remorque et de les attacher avec les ceintures dont elle est équipée.

i Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur dans votre pays.

Montage

i Confiez le montage de la remorque et de son attelage à votre vélociste.

Le montage des types de remorques suivants a été validé pour le Stromer :

- Le kit de plaques pour remorque optionnel permet le montage d'attelages Thule ezHitch, Webber-E et Burley. Pour d'autres marques, on vérifiera la compatibilité avant l'achat.

Indications destinées aux parents et aux chargés d'éducation

En tant que personne chargée d'éducation, vous êtes responsable de ce que fait votre enfant et de sa sécurité. Cette responsabilité s'étend à l'état du S-Pedelec et à son adaptation au cycliste.

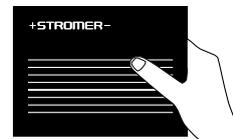
Il faut également vous assurer que l'enfant ait appris à utiliser le S-Pedelec en toute sécurité et qu'il ait répondu à toutes les conditions juridiques s'appliquant dans le pays, par exemple qu'il a l'âge minimum et le permis éventuellement nécessaire. Assurez-vous qu'il ait appris à se servir de son S-Pedelec en toute sécurité et responsabilité dans l'environnement où il va l'utiliser.

i Il ne faut pas laisser des enfants se servir de ce S-Pedelec seuls et sans leur avoir montré comment s'en servir au préalable ! Il faut bien leur expliquer les risques d'utilisation d'appareils électriques.

AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

Il y a lieu de lire soigneusement tous les avertissements et toutes les indications que donne la présente notice d'utilisation avec de se servir de ce S-Pedelec.

Il faut également tenir compte des notices d'utilisation des fabricants des différents composants (elles sont disponibles sur Internet).



Si vous avez encore des questions après la lecture de la présente notice, n'hésitez pas à consulter votre revendeur Stromer. Il y a lieu de s'assurer que le S-Pedelec soit en bon état de marche et bien réglé. Réglages nécessaires :

- Position et fixation de la selle et du guidon
- Montage et réglage des freins
- Fixation des roues à leur fourche

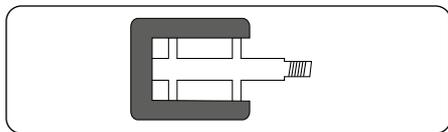
Pour vous assurer confort et sécurité, confiez le réglage du guidon et de la potence à votre revendeur Stromer.

- Réglez la selle à la position qui vous convient : c'est aussi la plus sûre (voir page 14).
- Demandez à votre revendeur Stromer de régler les manettes de frein de façon à vous permettre une bonne prise en main.
- Apprenez la répartition des manettes sur les freins avant et arrière. La manette droite commande le frein arrière, la manette gauche le frein avant.

i Familiarisez-vous avec votre nouveau vélo dans un endroit à l'écart de la circulation.

⚡ Les freins modernes présentent une puissance de freinage qui peut surprendre par comparaison avec des vélos plus anciens, et un comportement de freinage différent. Il est conseillé de d'abord s'y habituer en les essayant tranquillement dans un endroit peu fréquenté. N'oubliez pas que l'on freine nettement moins bien par temps de pluie et sur sol glissant, ce qui peut s'avérer dangereux. Il y a lieu dans ces cas de se montrer très prudent et de prévoir une plus grande distance de freinage.

⚡ Si votre S-Pedelec est équipé de pédales dont la cage est en caoutchouc ou en plastique et que vous n'en avez pas l'habitude, il est conseillé de faire un essai préalable. Les pédales en caoutchouc et en plastique deviennent très glissantes lorsqu'elles sont mouillées !



Vérifiez que les roues sont bien fixées au cadre et à la fourche. Vérifiez que les axes traversants sont bien serrés, ainsi que les vis, boulons et écrous les plus importants (voir paragraphe « Vis et boulons »).

Si vous entendez des bruits métalliques ou d'autres bruits inhabituels, confiez immédiatement votre Stromer à votre revendeur avant de l'utiliser à nouveau.

Essayez de pousser votre S-Pedelec vers l'avant avec les freins bloqués. Le frein arrière doit bloquer la roue arrière et le vélo doit se soulever de l'arrière lorsque le frein avant est bloqué. Il ne doit pas non plus y avoir de jeu ni de bruits dans la direction au freinage.

Faites un essai dans un endroit tranquille pour vous habituer aux nouveaux freins. Les freins modernes se caractérisent par une très forte puissance de freinage.

Vérifiez la pression des pneus. La pression conseillée est indiquée sur une étiquette située sur le support de batterie, ainsi que sur le flanc des pneus. Respectez bien les valeurs de pression minimale et maximale !

Si vous ne voyez rien de marqué, gonflez à 3 bar/43,5 psi : c'est une valeur qui convient à la plupart des pneus.

Conseil : Pour un contrôle grossier de la pression, par exemple en cours de route, on peut faire comme suit : en appuyant avec le pouce sur le pneu gonflé, il ne faut pas pouvoir enfoncer le pneu de manière significative.

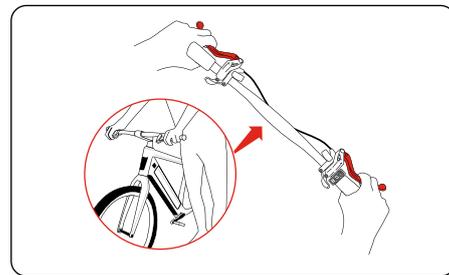
Vérifiez l'état des pneus et des jantes. Contrôlez l'absence de dommages apparents, de fentes, de déformations ou de corps étrangers, de type éclats de verre ou cailloux pointus par exemple.

Si vous voyez des coupures, des fentes ou des trous, ne roulez surtout pas ! Faites contrôler votre S-Pedelec par un spécialiste.

Par ailleurs, vous devez contrôler les composants importants suivants de votre S-Pedelec :

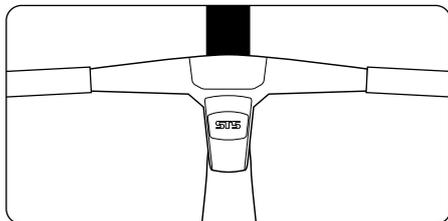
- Contrôler le bon verrouillage du couvercle du logement de la batterie avec la batterie en place ;
- Le niveau de charge de la batterie, pour voir s'il reste suffisamment d'énergie pour le trajet que vous prévoyez ;
- Familiarisez-vous avec le fonctionnement des commandes.
- Activez le système d'antiblocage (ABS) le cas échéant.

⚡ Bloquez toujours les freins de votre S-Pedelec avant de vous mettre à pédaler ! En effet le moteur se met en marche dès qu'on se met à pédaler. Cette propulsion inhabituelle peut provoquer des chutes, des incidents ou des accidents de la circulation.

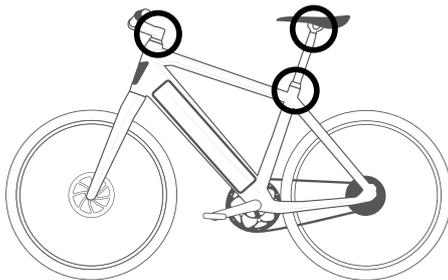


Réglage du guidon / de la potence

i Si vous changez de guidon, il faut savoir que toutes les potences ne peuvent pas se monter sur toutes les têtes de fourche ! Il ne faut utiliser que des potences prévues pour le Stromer. Les interventions sur le guidon et la potence sont à confier à un revendeur Stromer !



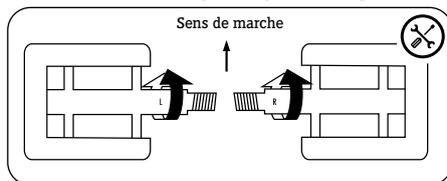
Potence Stromer spéciale



Emplacement des liaisons vissées permettant le réglage de la position du cycliste.

Montage des pédales

Si votre S-Pedelec vous a été livré avec les pédales non montées, il faut les visser sur les manivelles avec une clé adaptée. Il faut bien faire attention que les deux pédales se vissent en sens contraire et se bloquent très fort (voir page 33). Il faut enduire les filetages de graisse au préalable.



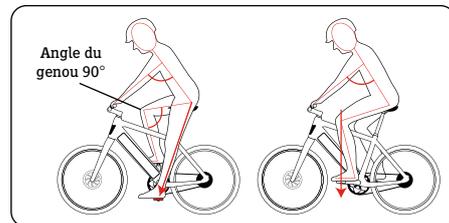
⚠ Lorsque vous êtes équipé de pédales automatiques, il faut absolument lire la notice du fabricant de pédales.

Il faut d'abord s'exercer à mettre et à retirer ses chaussures des pédales automatiques en roulant dans un endroit peu fréquenté. Les pédales automatiques dont on a du mal à se dégager sont très dangereuses !

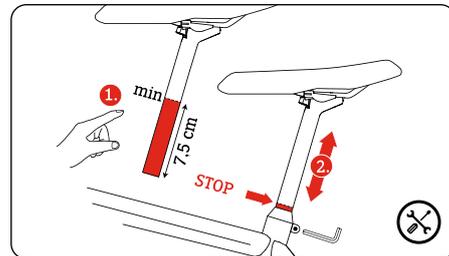
i Avec les pédales automatiques, on peut régler la force nécessaire pour dégager la chaussure de la pédale. Il est recommandé au début de choisir un réglage permettant un dégagement très facile. Nettoyez régulièrement vos pédales automatiques, et entretenez-les avec de l'huile, par pulvérisation.

Réglage de la selle

Il faut, avant d'utiliser son S-Pedelec Stromer pour la première fois, régler la position de la selle et du guidon en fonction de votre taille. C'est indispensable à la fois pour votre sécurité et votre santé. Pour cela, il faut régler la hauteur et l'inclinaison de la selle et la hauteur et l'inclinaison de l'ensemble guidon-potence.

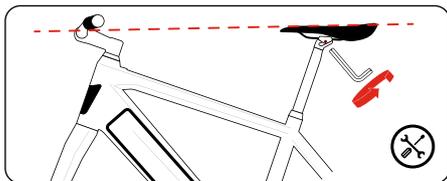


⚠ Il ne faut jamais sortir la tige de selle du cadre plus haut que le repère gravé dessus ! En l'absence de repère, il faut toujours laisser une longueur d'au moins 7,5 cm dans le tube de selle.



Réglage de l'inclinaison de la selle

Une fois la hauteur de selle réglée, il faut en vérifier et en régler l'inclinaison. Le dessus de la selle doit être horizontal. Ce réglage se fait vis de blocage du chariot de la selle desserrées.



AVANT CHAQUE UTILISATION

Il faut procéder aux vérifications suivantes avant chaque utilisation :

- vérifier la bonne fixation et le bon fonctionnement de la/du sonnette/klaxon, tous les connecteurs électrique, l'éclairage ;
- Vérifiez le bon état et le bon fonctionnement du système de freinage et du système d'antiblocage (ABS)
- contrôler le bon verrouillage du couvercle du logement de la batterie avec la batterie en place ;
- vérifier l'étanchéité des conduites et des raccords ;
- vérifier l'absence de dommages, de corps étrangers et de voile aux roues et aux jantes, en particulier après un usage hors des routes goudronnées ;
- vérifier l'état d'usure des pneus ;
- vérifier la bonne fixation et le bon fonctionnement de la suspension ;

- vérifier le serrage des vis, boulons et écrous, et, pour les axes traversants (voir section « Liaisons vissées »), les vérifier à nouveau lorsqu'on a laissé son vélo sans surveillance, ne serait-ce qu'un instant ;
- vérifier que le cadre et la fourche sont en bon état et pas déformés ;
- vérifier le bon état et le bon réglage du guidon, de la potence, de la tige de selle et de la selle ;
- vérifier la fixation correcte de la tige de selle et de la selle. Essayer de tourner la selle et de la basculer vers le haut ou vers le bas ; elle ne doit pas pouvoir bouger ;
- lorsque vous utilisez des pédales automatiques, contrôlez leur bon fonctionnement. Les pédales doivent pouvoir se retirer facilement, sans avoir à forcer.



N'utilisez par votre S-Pedelec si vous n'êtes pas sûr qu'il soit en parfait état. Faites-le vérifier par votre revendeur Stromer.

Faites régulièrement contrôler les principaux organes de votre S-Pedelec par un revendeur Stromer, surtout si vous l'utilisez beaucoup, que ce soit pour le sport ou au quotidien.

Dans ces conditions, le cadre, la fourche, les éléments de suspension et d'autres équipements de sécurité comme les freins et les roues sont soumis à une forte usure, ce qui est susceptible d'en affecter la sécurité.

Si vous dépassez la durée d'utilisation ou la durée de vie prévue des composants, ces derniers peuvent lâcher subitement. Ceci peut entraîner une chute et des blessures graves !



Il faut également procéder à ces vérifications avant de repartir après toute chute ou après que le S-Pedelec soit tombé. Les pièces en aluminium déformées ou endommagées ne supportent pas d'être redressées et les pièces en carbone peuvent souffrir de dommages invisibles !

Lorsque l'on a fait une chute

Il faut inspecter toutes les parties du S-Pedelec pour vérifier l'absence de modifications. Il peut y avoir des fissures ou des déformations au cadre ou à la fourche, mais aussi des pièces tordues. Si des pièces comme le guidon ou la selle ne sont plus bien en place, il faut en vérifier le réglage et s'assurer qu'ils sont en état de marche.

Si vous constatez des déformations sur votre S-Pedelec, **NE L'UTILISEZ PLUS**. Ne pas resserrer des pièces desserrées sans les avoir contrôlées au préalable, et sans clé dynamométrique.

Amenez le S-Pedelec à votre revendeur Stromer, décrivez-lui la chute et faites-lui vérifier le vélo !

TRANSPORT DE BAGAGES ET DE CHARGES



Les accessoires joints sont à monter conformément à la réglementation et à la notice d'utilisation. Vous devez respecter le bon couple de serrage de toutes les liaisons vissées (voir page 33 « Vis et boulons »).

- N'utilisez que des pièces conformes à la réglementation en vigueur et au Code de la route.

- L'utilisation d'accessoires non homologués peut provoquer des accidents. C'est pourquoi il ne faut utiliser que des pièces ou des accessoires d'origine parfaitement adaptés à votre S-Pedelec.
- Demandez conseil à votre revendeur Stromer.



Porte-bagage

 Pour le montage d'un porte-bagage, il faut vérifier que ce soit autorisé sur votre modèle de S-Pedelec. Utilisez pour cela les points de fixation prévus.

Pour les pièces en carbone, vérifiez auprès de votre revendeur si elles permettent le transport de bagages et selon quelles modalités. Un porte-bagage ne doit pas se fixer à la tige de selle, qui n'est absolument pas prévue à cet effet ! Une surcharge de la tige de selle par un porte-bagage peut la faire casser, provoquant des chutes graves.

Il ne faut pas dépasser le poids total autorisé du véhicule, même si un porte-bagage a une capacité qui permettrait de le faire !

Porte-bagage avant

Il est interdit de monter et d'utiliser un porte-bagage avant.

Indications sur la sécurité du transport des bagages

 La présence de bagages modifie le comportement routier de votre S-Pedelec. Cela rallonge entre autres la distance de freinage, ce qui peut être la cause de graves accidents ou chutes. Il vous faut adapter votre style de conduite au comportement modifié, par exemple freiner plus tôt et tenir compte d'une direction plus lourde. Ne transporter de bagages que sur un porte-bagage prévu à cet effet ! Le montage et l'utilisation de sièges pour enfant est interdite.

Il faut veiller à ce que rien ne puisse se prendre dans les rayons et dans les roues en rotation.

 Lorsque vous voyagez chargé, il ne faut pas dépasser le poids total autorisé du S-Pedelec. La charge admise pour le porte-bagage est indiquée dessus.

Vous trouverez d'autres renseignements sur la question par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support.

DISPOSITIONS LÉGALES

 La réglementation concernant les VAE est en évolution constante et peut être modifiée à tout moment. Il incombe à l'utilisateur de se tenir au courant de ces évolutions et de la réglementation en vigueur.

S'appliquent aux Pedelec et aux S-Pedelec des dispositions particulières, faisant qu'ils s'utilisent partiellement ou pas comme un vélo.

Avant de vous lancer sur la voie publique avec votre Stromer, il y a donc lieu de vous informer sur la réglementation en vigueur dans votre pays. Vous trouverez ce genre d'information auprès de votre revendeur Stromer ou sur les sites web d'associations nationales d'utilisateurs des vélos ou de VAE.

Vous pourrez vous y informer sur la façon dont votre Stromer doit être équipé pour que vous puissiez l'utiliser sur la voie publique. On y explique par exemple le type d'éclairage à monter et les types de freins devant équiper le S-Pedelec.

Le Code de la route de chaque pays précise les limites d'âge, l'âge minimum d'utilisation, là où on a le droit de rouler et le permis éventuellement nécessaire. Il y est aussi expliqué les conditions de circulation des enfants sur la voie publique. On y trouve aussi précisée l'obligation éventuelle du port du casque.

 Vérifiez si votre assurance responsabilité civile couvre également les dommages provoqués par l'utilisation de votre S-Pedelec Stromer.

UTILISATION CONFORME À LA DESTINATION



Un S-Pedelec est conçu pour transporter une seule personne. Le transport d'enfants dans une remorque avec les S-Pedelec est interdit en droit de l'Union européenne !

Le transport d'une autre personne par un S-Pedelec, dans une remorque pour enfant par exemple, n'est autorisé, s'il l'est, que dans le cadre de la législation nationale. Et même s'il l'était, nous déconseillons formellement le transport d'autres personnes.

Le transport de bagages sur votre S-Pedelec ne peut se faire qu'avec un équipement destiné à cet effet. Le transport d'enfants avec un S-Pedelec n'est pas autorisé en droit européen, en Suisse il n'est autorisé qu'avec une remorque prévue à cet effet. Il est recommandé de ne choisir que des équipements de la meilleure qualité ! Il faut bien respecter le poids total autorisé et la vitesse maximale autorisée pour la remorque.



Le poids total autorisé des VAE Stromer est de 150 kg.

Poids total autorisé : poids du conducteur + poids du S-Pedelec, y compris poids de la batterie + poids des bagages + poids de la remorque (si autorisée). Poids des Stromer ST1 et ST2: 29 kg, ST3 et ST5: 29,2 kg.

Une utilisation dans le cadre autorisé inclut le bon respect des consignes d'utilisation et d'entretien données dans la présente notice d'utilisation.



Dangers d'une utilisation non conforme

Votre Stromer ne doit être utilisé que pour l'objet auquel il est destiné.

À cet effet, lisez la section « Utilisation conforme » de la présente notice d'utilisation originale.

L'utilisation conforme inclut le bon respect des notices d'utilisation et d'entretien précisées dans la présente notice.

Il y a lieu également d'informer les autres utilisateurs du vélo de l'utilisation qui doit en être faite et du danger de non-respect des restrictions qui s'imposent.

Une utilisation non conforme, une surcharge ou un manque d'entretien peuvent provoquer des accidents et des chutes entraînant des dommages corporels graves, pour vous et pour d'autres !

S'il est équipé conformément à la réglementation nationale, le S-Pedelec Stromer peut être utilisé sur la voie publique et sur les chemins stabilisés. Le fabricant et le revendeur ne sont pas responsables dans le cas d'une utilisation dépassant le cadre de l'utilisation prévue. Ceci est plus particulièrement valable en cas de non-respect des instructions en matière de sécurité et pour les dommages qui pourraient en résulter, par exemple du fait :

- d'une utilisation en tout terrain
- d'une surcharge ou
- de réparations effectuées de façon non conforme

Les S-Pedelec Stromer ne sont pas conçus pour des sollicitations extrêmes de type descente de marches, sauts ou acrobaties.

PIÈCES DE RECHANGE DU S-PEDELEC

L'homologation de ce véhicule prévoit également l'utilisation obligatoire de certaines pièces homologuées à cet effet. Cela veut dire que l'homologation ne reste valable que si les pièces de rechange utilisées sont du même type ou d'un type autorisé pour votre S-Pedelec.

En cas de remplacement de pièces par l'utilisateur, seules les pièces d'origine ou des pièces de rechange autorisées à cet effet pour votre S-Pedelec sont à utiliser, faute de quoi une inspection individuelle par le bureau des immatriculations compétent s'impose.

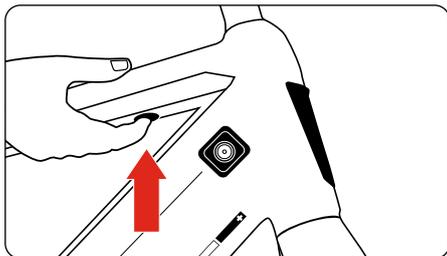
Pièces qui ne doivent être remplacées que par des pièces identiques ou autorisées à cet effet :

- | | |
|------------------------|------------------------------------|
| 1. Cadre | 8. Feu avant |
| 2. Fourche | 9. Feu arrière |
| 3. Unité de moteur | 10. Porte-plaque d'immatriculation |
| 4. Batterie | 11. Béquille latérale |
| 5. Pneus | 12. Guidon |
| 6. Jantes | 13. Potence |
| 7. Système de freinage | 14. Tige de selle |
| 8. Pédales | |

ROULER AVEC LE STROMER

Touche Power (marche / arrêt)

Le bouton marche-arrêt se trouve sur la face inférieure du tube supérieur, en-dessous de l'écran tactile.



La touche marche-arrêt a les fonctions suivantes :

- Sortir de l'état de veille / mise en marche
- passer de la page d'accueil à l'affichage route

- passer de l'affichage route à la page d'accueil
- passer de tout élément du menu à la page d'accueil.

Mise en marche

Pour la mise en marche, appuyer sur le bouton marche-arrêt.

i Si votre Stromer a été bloqué au moyen d'un PIN, il faut d'abord le déverrouiller avant de pouvoir l'utiliser (voir section « Protection contre le vol »).

Arrêt

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionner dans la page d'accueil la commande **ARRÊT**.

Mode veille

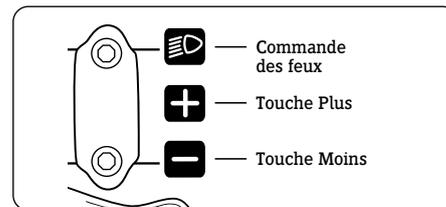
Si vous ne coupez pas le système électrique de votre Stromer, après 5 minutes environ il passe en mode veille. En mode veille les capteurs restent actifs. Le système redevient actif dès qu'on déplace le vélo.

On peut aussi faire sortir le Stromer de l'état de veille en appuyant sur le bouton marche-arrêt.

i Si vous voulez éviter que le Stromer ne se mette en marche tout seul, n'oubliez pas de toujours l'arrêter en passant par l'écran tactile.

ÉLÉMENT DE COMMANDE

L'élément de commande fixé au guidon donne accès aux principales fonctions du Stromer sans avoir à retirer les mains du guidon.



Niveaux d'assistance

Les boutons + et - de l'élément de commande permettent de choisir les modes d'assistance suivants : **Mode vélo** : le moteur est coupé.

Mode d'assistance 1 : niveau d'assistance réduit, prolongeant l'autonomie au maximum.

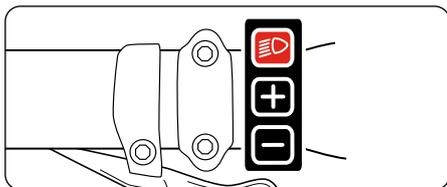
Mode d'assistance 2 : niveau d'assistance moyen, permettant un réglage fin au moyen de l'application Stromer.

Mode d'assistance 3 : niveau d'assistance élevé, permettant de rouler très vite.

Le degré d'assistance est fonction de la force avec laquelle on appuie sur les pédales, ce qui veut dire que plus on pédale fort, plus le moteur vous aide à avancer. Si on cesse de pédaler en marche, l'assistance s'interrompt et ne revient que lorsqu'on recommence à pédaler.

Éclairage

Pour votre sécurité pour la circulation dans la journée, votre Stromer est équipé d'une fonction feu de jour.



Pour alterner entre feu de croisement et feu de route, appuyer sur le bouton correspondant du boîtier de commande au guidon. Les Stromer ST3 et ST5 sont équipés de feux, le feu avant permettant d'éclairer en feu de croisement et en feu de route. Le feu arrière comporte un feu stop, comme sur les voitures. Dans certains pays on ne peut pas éteindre les feux de jour.

Mode frein / récupération

Le moteur des S-Pedelec peut aussi générer de l'électricité, ce qui permet de recharger la batterie, par exemple en descente. Dans ce cas le moteur fonctionne comme une dynamo, assurant un freinage et produisant de l'électricité qui recharge la batterie. Cela peut permettre, en randonnée, de prolonger significativement votre autonomie. Par ailleurs la récupération assure un agréable frein moteur dans les descentes longues ou fortes.

Un niveau de récupération faible freine aussi moins, et convient donc mieux pour les descentes faibles, alors que les niveaux de récupération

forts freinent nettement plus. Cela permet une augmentation douce et agréable de l'autonomie. Dès que vous actionnez les freins, le moteur passe en mode récupération/freinage, et assiste votre freinage manuel.

L'énergie récupérée est stockée dans la batterie, augmentant ainsi l'autonomie de votre Stromer.

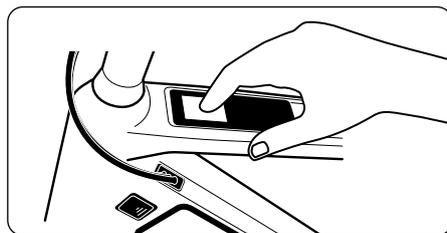
Avertisseur électronique

Votre Stromer est équipé d'un avertisseur électronique. Le bouton de commande se trouve à côté de la poignée gauche. Il ne faut l'utiliser que pour se signaler en cas de danger.

ÉCRAN TACTILE / AFFICHAGE

Écran tactile

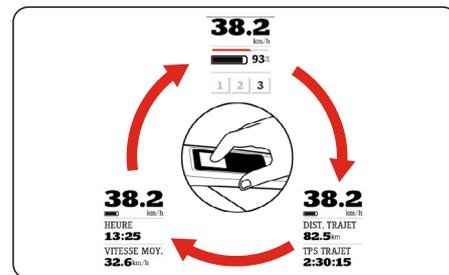
L'afficheur du Stromer est équipé d'un écran tactile résistif.



Cela veut dire qu'il ne réagit pas au simple toucher comme les écrans capacitifs, mais à l'appui d'un doigt. Il peut ainsi s'utiliser sans difficulté même avec des gants. Une légère pression sur l'écran tactile permet de naviguer dans les différents menus, et de passer à l'affichage route.

Affichage route

Dès qu'on avance avec le Stromer, l'écran passe à l'affichage route.



L'affichage route affiche la vitesse et d'autres informations de marche. Un simple appui sur l'écran permet de passer d'un jeu d'informations à l'autre en fonction de vos souhaits.

Protection contre le vol

Activation du blocage

Le Stromer vous offre la meilleure protection possible contre le vol. Il peut se bloquer avec un PIN au moment où on l'arrête. Ensuite il ne se laisse remettre en marche qu'après avoir à nouveau entré son PIN.

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Sélectionner à la page d'accueil la commande **VERR.**

Si le Stromer est déplacé, le mode vol s'active.

Si vous n'avez pas arrêté ou bloqué votre Stromer, il se coupe tout seul après qu'il n'a pas été utilisé pendant un certain temps. Toutefois le blocage ne s'active pas.

Déblocage

Pour débloquer le vélo, procéder comme suit :

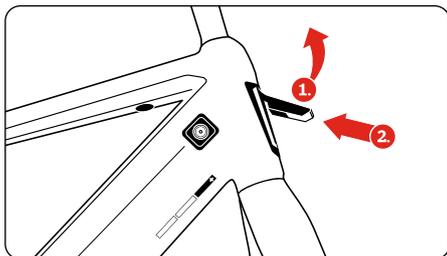
1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt ;
2. Entrer son PIN à l'écran tactile.

Stromer OMNI App

Toujours connecté : tous les vélos Stromer sont équipés de la plate-forme cloud OMNI connect. Vous pouvez utiliser OMNI connect directement depuis l'écran tactile de votre Stromer ou depuis l'application OMNI sur votre smartphone.
www.stromerbike.com/fr/swiss-technology

PORT USB POUR RECHARGE

La batterie de votre smartphone est vide ? Pas de problème ! Les Stromer ST3 et ST5 sont équipés d'un port USB à cet effet. Il suffit d'y brancher votre smartphone pour le recharger. Ce port USB se trouve au niveau du feu avant. Il est protégé par une lèvres en caoutchouc.



Mais on ne peut recharger son smartphone qu'à l'arrêt. Il ne faut pas le recharger lorsqu'on est en marche.

Autonomie

L'autonomie que permet une charge de batterie est fonction de différents facteurs :

- **Niveau d'assistance**: plus on sollicite l'assistance, plus l'autonomie se réduit.
- **Style de conduite**: une utilisation judicieuse des vitesses permet d'économiser de l'énergie : aux petites vitesses on a besoin de pédaler moins fort, l'assistance est donc moins sollicitée et on consomme moins d'électricité.
- **Température ambiante**: la batterie se recharge plus vite lorsqu'il fait froid
- **Temps et poids**: à côté de la température, les intempéries peuvent aussi affecter l'autonomie : avec un fort vent contraire on peine à avancer, des bagages, etc. augmentent le poids et donc l'énergie nécessaire.

- **L'état de votre VAE**: des pneus insuffisamment gonflés augmentent la résistance à l'avancement, des freins qui frottent gaspillent également de l'énergie.
- **Capacité de la batterie**: la capacité donnée pour une batterie indique la quantité d'électricité qu'elle peut stocker à l'état neuf ; mais la capacité diminue avec l'âge, et donc la quantité d'électricité disponible par charge.
- **Qualité du revêtement et profil de l'itinéraire** : un goudron rugueux, du gravier, réduisent l'autonomie, et en terrain plat on fait beaucoup plus de kilomètres que lorsqu'il y a des montées.

SYSTÈME D'ANTIBLOCAJE (ABS) AVEC RÉGULATION DU DÉCOLLAGE SUR L'AXE ARRIÈRE



La société myStromer ne peut être tenue responsable des dommages résultant d'une utilisation déraisonnable, imprévisible et/ou inappropriée du système d'antiblocage (ABS).

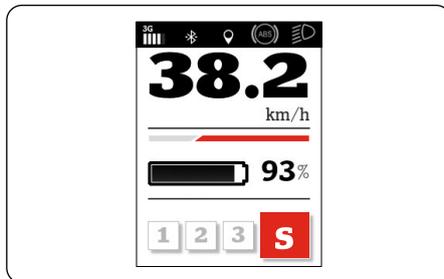
- Vous devez toujours utiliser votre S-Pedelec en vous adaptant à la situation générale, aux conditions routières et à vos capacités de conduite.
- Le système d'antiblocage (ABS) influence également activement la fonction de freinage de votre S-Pedelec : veuillez noter que dans certaines circonstances, la distance de freinage pourrait même être allongée.



Les performances de votre système d'antiblocage (ABS) ont leurs limites !

- Dans des situations de conduite extrêmes, comme un freinage à pleine puissance sur un sol glissant, des descentes raides ou des descentes raides par panique, il est possible que vous ne puissiez pas contrôler votre S-Pedelec comme vous vous y attendiez. Dans la mesure du possible, évitez toujours de freiner trop tard et trop fort en vous reposant trop sur la fonction du système d'antiblocage (ABS).

En option, il est possible d'installer un système d'antiblocage (ABS) sur l'axe avant de votre S-Pedelec, accompagné de la régulation du décollage sur l'axe arrière, pour une sécurité supplémentaire. Ce système garantit un freinage contrôlé sur revêtement glissant et évite de basculer en avant lors d'un freinage à pleine puissance. Le système d'antiblocage est entièrement intégré à votre S-Pedelec et ne peut être distingué que par le témoin de contrôle ABS de votre écran OMNI.



Avant de mettre en service et d'utiliser pour la première fois le système d'antiblocage (ABS), il est impératif de se familiariser avec la notice d'utilisation du fabricant Blubrake disponible sur Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support et sur le site de son fabricant.

Avant d'utiliser votre S-Pedelec :

Le système d'antiblocage doit être initialisé avant chaque utilisation. Dès que la vitesse minimale de 5 km/h est atteinte, le S-Pedelec se met en marche/se réveille/se déverrouille en actionnant prudemment le frein avant. Après cette manœuvre, le témoin ABS orange ne doit plus s'allumer sur l'écran OMNI. Ne commencez votre trajet qu'après avoir réussi l'initialisation du système.

En roulant :

Si le témoin ABS s'affiche en roulant, cela indique un problème ou un dysfonctionnement de l'ensemble du système. Redémarrez votre S-Pedelec et recommencez l'initialisation.



Si le témoin ne s'éteint pas, contactez immédiatement votre revendeur Stromer.

Si le frein ne présente aucun défaut mécanique, le S-Pedelec peut également freiner sans le système d'antiblocage (ABS).

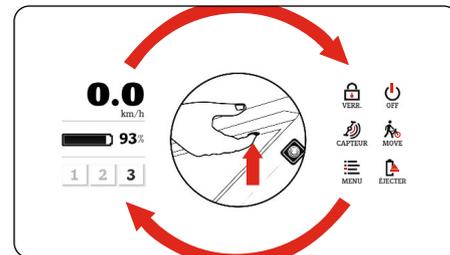
Entretien et garantie

Les interventions sur l'ensemble du système de freinage doivent impérativement être réalisées par un revendeur Stromer. Si les travaux d'entretien ne sont pas exécutés conformément aux prescriptions et/ou si des travaux sont effectués par des ateliers spécialisés non agréés, toute garantie portant sur l'ensemble du système d'antiblocage est immédiatement caduque.

MENU ET RÉGLAGES

Navigation

Un appui sur la touche marche-arrêt amène à la page d'accueil. La page d'accueil permet d'accéder à toutes les fonctions et tous les réglages.



En appuyant à nouveau sur la touche marche-arrêt on revient à l'affichage route.

Temps

L'heure et le temps ainsi que leur affichage se règlent individuellement :

1. Appuyer sur **RÉGLAGE** dans le **MENU**.
2. À la rubrique **HEURE** on peut choisir l'affichage voulu et régler l'heure.

Langues

Le logiciel du Stromer fonctionne dans les langues suivantes : allemand, anglais, français, italien et néerlandais.

1. Appuyer sur **SYSTÈME** dans le **MENU**.
2. La langue est choisie à la rubrique **LANGUE**.

Unités (kilomètres/miles)

Le Stromer peut afficher aussi bien des unités métriques (km et km/h, Wh/km) qu'impériales (m, mph, Wh/m).

1. Appuyer sur **SYSTÈME** dans le **MENU**.
2. La rubrique **UNITÉS** permet de choisir les unités de mesure.

 Vous trouverez des informations détaillées sur les différents réglages aux sections correspondantes ou bien par Internet à l'adresse www.stromerbike.com.

 Le mode de fonctionnement des réglages décrits peut se modifier avec les mises à jour logicielles. Vous trouverez la description de la dernière version des fonctionnalités disponibles par Internet à l'adresse www.stromerbike.com.

 On ne peut accéder au menu que lorsque le Stromer est à l'arrêt. Dès qu'il roule l'écran passe à l'affichage route. Pour des raisons de sécurité on ne peut pas afficher la page d'accueil lorsque le vélo roule.

Mode de freinage

La puissance de freinage vous permet d'adapter la puissance du frein moteur à votre style de conduite.

1. Appuyer sur **VÉLO** dans le **MENU**.
2. La puissance du mode frein se règle à la rubrique **MODE FREIN**.

Capteur de couple

Vous pouvez adapter le niveau d'assistance du Stromer à votre style de conduite. Le réglage de la sensibilité des capteurs permet de régler le degré d'assistance par rapport à l'effort du cycliste.

1. Appuyer sur **VÉLO** dans le **MENU**.
2. La sensibilité des capteurs se règle à la rubrique **CAPT.COUPLE**.

Une plus grande sensibilité fait que votre Stromer procure une assistance pour une pression sur les pédales qui est encore faible.

 Une modification de la sensibilité des capteurs modifie la réactivité du Stromer pour tous les niveaux d'assistance. Une augmentation de la sensibilité a pour effet de réduire l'autonomie.

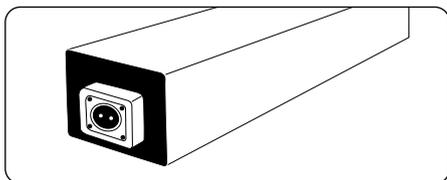
Réglage du PIN

1. Appuyer sur le bouton marche-arrêt permet d'accéder à la page d'accueil.
2. Dans la page d'accueil, sélectionner **MENU** puis **RÉGLAGES**.
3. À la rubrique **PIN** on peut définir un nouveau PIN.

Le premier code de blocage est généré de façon aléatoire et vous est adressé par SMS au numéro de téléphone mobile et par e-mail à l'adresse e-mail que vous avez indiquée au moment de l'activation de votre Stromer.

 Pour pouvoir utiliser un Stromer bloqué avec un PIN, il faut le débloquer après l'avoir mis en route (voir section « Protection contre le vol » plus haut).

UTILISATION DE LA BATTERIE



Consignes de sécurité pour la batterie

- Il ne faut recharger sa batterie qu'avec le chargeur approprié. L'utilisation d'un autre chargeur fait courir un risque d'incendie.
 - Il ne faut pas laisser tomber la batterie, ne pas la jeter et lui éviter les gros chocs. Cela pourrait avoir pour conséquence des pertes de liquide, un incendie voire une explosion.
 - Il ne faut pas manipuler la batterie violemment. En cas de déformation le mécanisme de protection intégré peut se voir endommagé. Cela peut entraîner un risque d'incendie et d'explosion.
 - Il ne faut pas utiliser la batterie si elle est endommagée. Le liquide qu'elle contient peut s'écouler. En cas de contact avec les yeux il peut faire perdre la vue ! Il faut éviter tout contact avec ce liquide. En cas de contact, rincer avec beaucoup d'eau et consulter un médecin immédiatement.
 - Pour le transport de votre S-Pedelec, en voiture par exemple, renseignez-vous sur la réglementation en vigueur.
 - Avant tout transport, retirer la batterie de votre Stromer et la transporter séparément.
- i** La batterie est considérée comme une matière dangereuse !
- Il y a lieu de retirer la batterie pour toutes interventions sur le vélo, par exemple pour y monter des pièces ou pour l'entretien. L'activation inopinée du bouton marche-arrêt vous fait courir un risque de blessure ou d'électrocution.
- Il ne faut jamais ouvrir une batterie pour éviter tout risque de court-circuit. Une batterie qui aurait été ouverte ne bénéficie plus d'aucune garantie.
 - Il ne faut pas ranger ou transporter la batterie avec des objets métalliques susceptibles de provoquer un court-circuit, comme des trombones, des clous, des vis, des clés, des pièces de monnaie. Un court-circuit peut provoquer des brûlures ou déclencher un incendie.
 - Il faut tenir la batterie à l'écart de la chaleur (même une forte insolation) et du feu. Un excès de chaleur est susceptible de provoquer une explosion.
 - Il faut protéger la batterie de l'eau et autres liquides. Tout contact avec un liquide est susceptible d'endommager le circuit de protection et le mécanisme de protection de la batterie. Cela peut provoquer un incendie ou une explosion.
 - Ne nettoyez pas votre batterie avec un nettoyeur à haute pression. Une batterie se nettoie avec un chiffon humide. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs.
 - Si une mauvaise utilisation ou des dommages à la batterie provoquent des dégagements de gaz, il faut ventiler le local où on se trouve et consulter un médecin si on n'a pas trop été incommodé. Pour utiliser le vélo, la batterie doit être enclenchée à fond dans son support et le couvercle de son logement doit être bien verrouillé. On court sinon le risque de voir tomber la batterie en cours de route.
 - Il faut éviter toute décharge complète de la batterie. Cela peut provoquer des dommages irréversibles aux cellules.
 - Cette batterie est conçue exclusivement pour l'alimentation de la motorisation électrique d'un Stromer. Une utilisation fautive ou une mauvaise manipulation font courir un risque de blessure ou d'incendie. Stromer ne saurait être tenu responsable de dommages encourus du fait d'une mauvaise utilisation.
 - Il ne faut jamais expédier soi-même une batterie. Une batterie entre dans la catégorie des matières dangereuses. Confiez l'expédition de la batterie de votre S-Pedelec à votre revendeur. Dans certaines conditions elle peut entrer en surchauffe et prendre feu.
 - La batterie ne doit pas être jetée à la poubelle avec les déchets ménagers. Rapportez-la à l'endroit où vous l'avez achetée, le revendeur s'occupera de son recyclage.
 - Il ne faut jamais stocker plusieurs batteries les unes au-dessus des autres ou les unes à côté des autres. Cela risque de provoquer un échauffement, pouvant aller jusqu'à déclencher un incendie.

Stockage de la batterie

La batterie est à ranger dans un endroit sec et bien aéré. La température ambiante optimale est d'environ 20 °C, permettant de prévenir une perte de capacité. Par temps froid, attendre d'utiliser le VAE pour mettre la batterie en place. Le fait de la ranger à l'intérieur de la maison procure une meilleure autonomie. Si vous préférez ranger la batterie montée sur le vélo, vérifiez que le système électrique soit bien coupé. Vérifiez cet état de charge à peu près toutes les 4 à 8 semaines et rechargez au besoin.

Si vous devez ne pas utiliser la batterie pendant une période prolongée, par exemple pendant la saison hivernale, il faut veiller à ce qu'il soit chargé à au moins 40 %.

C'est la meilleure manière d'empêcher une décharge profonde. Il faut s'assurer de ne jamais ranger une batterie complètement déchargée. Cela risquerait d'entraîner une décharge complète provoquant des dommages irréversibles aux cellules. Cela annulerait également toute garantie. Une batterie entièrement déchargée doit être rechargée dans un délai de deux à trois jours afin de prévenir une décharge complète.

i Le meilleur taux de charge pour le stockage d'une batterie se situe entre 40 et 60 %. Il faut tenir compte qu'une batterie partiellement chargée se décharge plus rapidement qu'une batterie entièrement chargée. Par ailleurs, plus une batterie est vieille, plus sa capacité se réduit, même lorsqu'elle est bien entretenue.

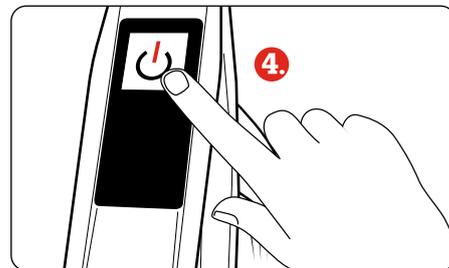
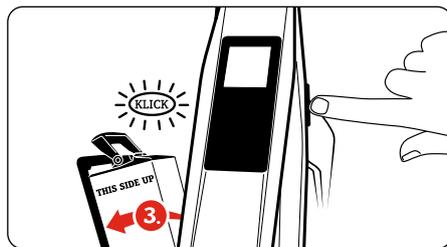
Avant de remettre en service une batterie qui n'a pas été utilisée ou rechargée pendant une période prolongée, il y a lieu de la recharger.

Retrait de la batterie

i La batterie ne peut se retirer qu'à l'arrêt.

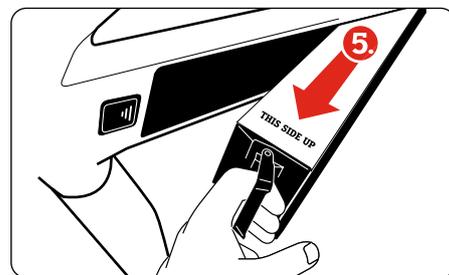


Cliquer sur l'icône « Éjection de la batterie »



Cliquer sur l'icône « Off » et maintenir la pression jusqu'à ce que l'écran ne s'allume plus

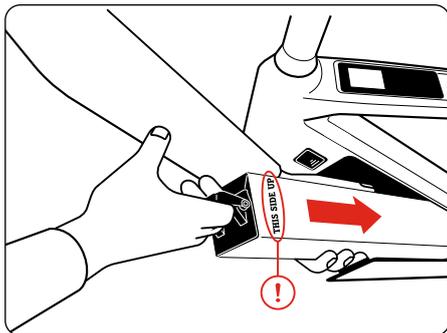
Retirer la batterie.



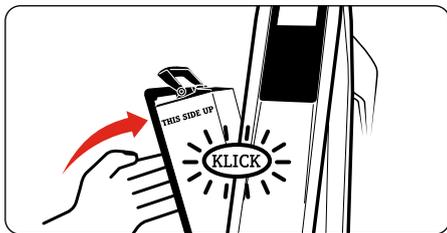
Attention, la batterie étant lourde, il faut veiller à ne pas la faire tomber. Vous pourriez vous blesser et/ou la batterie pourrait être endommagée.

Mise en place de la batterie

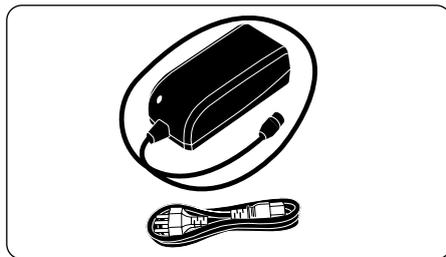
Insérer la batterie dans son logement. Il faut veiller à ce que le connecteur soit orienté vers le bas et que la mention **THIS SIDE UP** soit visible en haut. Enfoncer la batterie vers le bas jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.



Refermer le couvercle de son logement. Appuyer sur le volet bien à plat avec la paume jusqu'à ce qu'il se verrouille en faisant un léger bruit.



Consignes de sécurité pour le chargeur



i Il faut prendre connaissance des indications portées sur le chargeur avant de commencer à charger la batterie.

La batterie de votre Stromer peut être rechargée lorsqu'elle est en place sur le vélo. On peut aussi l'en retirer et la mettre en charge à un autre endroit. C'est particulièrement intéressant lorsqu'il fait froid, car une recharge dans un environnement chaud (température ambiante) raccourcit la durée de charge. Il faut éviter une recharge en dessous de 0 °C et au-dessus de 30 °C, ainsi que dans des pièces sans aération. La charge est automatiquement interrompue en dessous de 0 °C ou au-dessus de 30 °C.

Attention, en cas de changement de température brusque du froid au chaud, il peut se former de la condensation à l'intérieur de la batterie. Cela peut être évité en gardant la batterie là où on la re-

charge. N'utiliser pour la recharge que le chargeur fourni avec la batterie ou un chargeur conçu pour elle, faute de quoi on court un risque d'incendie. Il ne faut utiliser le chargeur que dans des locaux secs et ne pas le couvrir en cours de charge. Il y a sinon un risque de court-circuit, voire d'incendie. Attention au voltage du secteur lorsqu'on le branche ! Le voltage de l'alimentation doit correspondre aux indications de la plaque constructeur du chargeur.

- Il faut toujours débrancher le chargeur avant de le nettoyer.
- Une fois la charge effectuée, il faut débrancher le chargeur du secteur.

⚡ Pour des raisons de sécurité, le chargeur doit se trouver sur un support sec et ininflammable.

⚡ Il ne faut ni recharger ni continuer à utiliser une batterie défectueuse. Une batterie peut s'échauffer à la charge. Mais elle ne doit pas devenir très chaude. Si la batterie devient très chaude en cours de charge, il faut immédiatement interrompre la charge.

i Lorsque la batterie se décharge en cours de route, le moteur du Stromer passe en fonction dynamo. Cela permet de disposer de suffisamment de courant pour alimenter les feux. Votre sécurité reste ainsi assurée.



Il ne faut jamais rouler sans la batterie. En l'absence de batterie, le couvercle du logement de la batterie ne se laisse pas verrouiller, ce qui peut provoquer des chutes et des blessures.

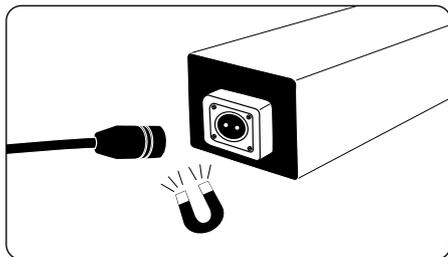
Charge de la batterie



Il faut toujours lire d'abord les indications portées sur le chargeur.



La batterie est équipée d'un connecteur magnétique pratique. Les aimants aident à trouver la bonne orientation de la fiche. Tenir le cordon du chargeur entre les mains, sans serrer, et le rapprocher lentement du connecteur de la batterie.



Charge de la batterie en dehors du S-Pedelec

Chargeur CR245

1. Brancher le chargeur sur le secteur. Les DEL du chargeur s'éclairent en rouge et en vert.

2. Connecter ensuite le chargeur du Stromer à la batterie. En cours de charge, les DEL du chargeur s'éclairent en orange et en vert. Si les DEL clignotent en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Lorsque la pleine charge est atteinte, les DEL du chargeur s'éclairent en vert.
3. À ce moment, déconnecter la batterie du chargeur, puis débrancher le chargeur du secteur.

Chargeur CR246

1. Brancher le chargeur sur le secteur.
2. Connecter ensuite le chargeur du Stromer à la batterie. La DEL dans le chargeur clignote en vert pendant le processus de charge. Si la DEL clignote en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Si la DEL s'allume en rouge, une erreur est survenue lors de la charge. Lorsque la pleine charge est atteinte, la DEL du chargeur s'éclaire en vert.
3. À ce moment, déconnecter la batterie du chargeur, puis débrancher le chargeur du secteur.

Charge de la batterie en place dans le S-Pedelec

Le connecteur pour le cordon de charge se trouve sur le côté gauche du tube diagonal, juste en-dessous de la liaison avec le tube de direction.

Chargeur CR245

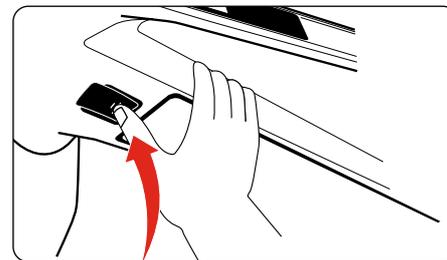
1. Brancher le chargeur sur le secteur. Les DEL du chargeur s'éclairent en rouge et en vert.
2. Ouvrir le couvercle de la prise de mise en charge. Brancher ensuite la fiche du cordon dans la prise du Stromer. En cours de charge,

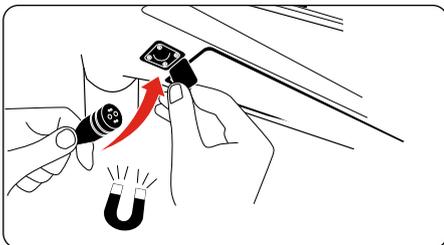
les DEL du chargeur s'éclairent en orange et en vert. Si les DEL clignotent en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Lorsque la pleine charge est atteinte, les DEL du chargeur s'éclairent en vert.

3. À ce moment, déconnecter la batterie (ou le Stromer) du chargeur, puis débrancher le chargeur du secteur.

Chargeur CR246

1. Brancher le chargeur sur le secteur.
2. Ouvrir le couvercle de la prise de mise en charge. Brancher ensuite la fiche du cordon dans la prise du Stromer. La DEL dans le chargeur clignote en vert pendant le processus de charge. Si la DEL clignote en rouge, la température de charge est hors de la plage autorisée. Si la DEL s'allume en rouge, une erreur est survenue lors de la charge. Lorsque la pleine charge est atteinte, la DEL du chargeur s'éclaire en vert.
3. À ce moment, déconnecter la batterie (ou le Stromer) du chargeur, puis débrancher le chargeur du secteur.





Durée de charge

La durée de charge varie en fonction du modèle et de la version de la batterie et du chargeur. Pour des indications plus précises, consulter la page www.stromerbike.com/service.

Affichage de l'état de charge

L'affichage route permet de contrôler le niveau de charge de la batterie du Stromer. Le témoin de niveau de charge a la forme d'une pile vue de profil portant le pourcentage de charge. Une fois la batterie déchargée, le Stromer coupe automatiquement le moteur et passe en mode vélo (sans assistance).

La barre au-dessus du témoin de niveau de charge indique la consommation instantanée. Cet affichage permet de mieux se rendre compte de sa consommation d'énergie, et par conséquent d'adapter son style de conduite afin d'obtenir la plus grande autonomie possible. Plus la barre est longue, plus il y a d'énergie consommée.

Dès que l'assistance se déclenche, la barre s'affiche de droite à gauche.



En mode frein moteur, la batterie se recharge et la barre de couleur foncée s'affiche de gauche à droite.



Pour votre sécurité, le Stromer ne laisse pas la batterie se décharger complètement, conservant un peu d'énergie pour pouvoir maintenir les fonctions de base. Lorsque la batterie est vide et que l'assistance s'interrompt, les feux et l'affichage restent ainsi alimentés pendant 1 heure environ.

ENTRETIEN

i Faites contrôler régulièrement votre Stromer par votre revendeur. Il sait repérer les pièces usées ou abimées et vous conseille dans le choix des pièces de rechange. Il vérifie aussi la version du logiciel et s'assure de l'installation de mises à jour importantes concernant la sécurité et la facilité d'utilisation.

Il faut éviter de réparer soi-même les pièces vitales pour la sécurité (cadre, fourche, guidon, potence, jeu de direction, freins, éclairage).

i Le bon fonctionnement et la sécurité de votre S-Pedelec dépendent de l'utilisation de pièces de rechange adaptées et homologuées. Faites-vous conseiller par le fabricant, l'importateur ou votre revendeur Stromer.

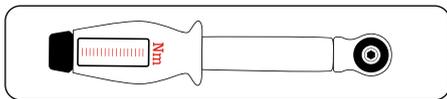
i Ne remplacez les pièces abimées ou usées que par des pièces d'origine du fabricant ou par des pièces compatibles. C'est impératif pour certaines pièces. Vous trouverez une liste à cet effet à la section « Remplacement de pièces sur un S-Pedelec ».

Pour ces pièces le remplacement par des pièces non d'origine ou non compatibles invalide l'homologation du S-Pedelec. Pour d'autres pièces, un remplacement par des pièces non autorisées annule en général la garantie du fabricant.

 L'utilisation de pièces qui ne sont pas des pièces d'origine ou qui ne sont pas adaptées peut gravement affecter le fonctionnement du vélo ! Des pneus ne présentant pas une bonne adhérence ou non prévus pour être utilisés sur un S-Pedelec, des gamitures de frein présentant une mauvaise friction ou des pièces de construction allégée mal fabriquées peuvent provoquer des accidents aux conséquences gravissimes. Il en va de même pour un montage mal réalisé !

Vis et clé dynamométrique

 N'oubliez pas, chaque fois que vous intervenez sur votre S-Pedelec, que les vis doivent se serrer à la valeur de couple prescrite. Ce couple est indiqué sur beaucoup de pièces. Sa valeur s'exprime en Newton-mètres (Nm). Le serrage se fait à l'aide d'une clé dynamométrique. Les meilleurs modèles de clés dynamométriques interrompent le serrage lorsque le couple prescrit est atteint en émettant un signal sonore. Sinon les vis peuvent se détacher, voire se casser. Si vous n'avez pas de clé dynamométrique, il faut absolument confier ces travaux à votre revendeur Stromer. Vous trouverez un tableau des valeurs de couple de serrage des principaux organes dans le paragraphe « Vis et boulons ».



Clé dynamométrique

- Le nettoyage et l'entretien de pièces apparentes sous tension est à confier à votre revendeur Stromer exclusivement !
- Avant de nettoyer votre S-Pedelec, retirez la batterie. Il faut veiller à bien refermer le couvercle du logement de la batterie.
- Si vous nettoyez la batterie, veillez à ne pas toucher de contacts, avec le risque de courts-circuits éventuels. S'ils devaient être sous tension, vous pourriez vous blesser et endommager la batterie.
- Un nettoyage à haute pression peut endommager l'installation électrique. La forte pression peut faire s'infiltrer le liquide même dans des pièces protégées par des joints, et les endommager.
- Il faut éviter d'endommager les câbles et les pièces électriques. En cas de dommage à l'installation électrique, ne plus se servir du S-Pedelec et le faire vérifier par votre revendeur Stromer.

 Avant toute intervention sur votre S-Pedelec, coupez l'installation électrique et retirez la batterie en refermant bien le couvercle de son logement.

Chaîne / transmission

Transmission à chaîne

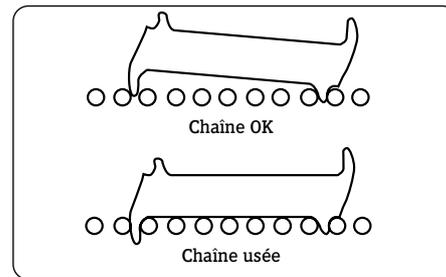
Pour bien fonctionner, la chaîne doit être régulièrement nettoyée et lubrifiée (voir section « Périodicité d'entretien »). Les saletés peuvent s'enlever au moment où on nettoie le vélo. Sinon, on peut la nettoyer en passant dessus, de tous les côtés,

un chiffon imbibé d'huile. Une fois propre, il faut la lubrifier avec un lubrifiant approprié, surtout au niveau des articulations des maillons. Au bout d'un certain temps, essuyer le lubrifiant superflu.

Réglage de la chaîne

Pour un bon fonctionnement de la chaîne et du changement de vitesse, il faut que la chaîne présente une certaine tension. Elle risque sinon de sauter, ce qui peut aller jusqu'à entraîner une chute. Les dérailleurs assurent une tension automatique de la chaîne.

 Les chaînes s'usent du fait de leur utilisation et de la saleté. Elles doivent être changées dès qu'il devient possible de les écarter notablement du plateau (d'une hauteur de 5 mm environ).

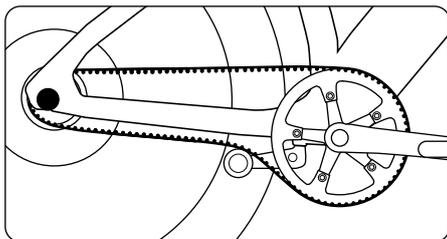


Les chaînes modernes pour dérailleurs n'ont généralement plus de maillon rapide. Pour les ouvrir et les fermer, donc pour les changer, il y a besoin d'un outil spécial. C'est un travail qu'il vaut mieux confier à votre revendeur.

D'autres chaînes sont, elles, équipées de maillons rapides et peuvent s'ouvrir sans outils spéciaux. S'ils sont de la bonne largeur et si le type de transmission le permet, de tels maillons rapides permettent d'intervenir sur une chaîne même en rase campagne.

Transmission par courroie

Votre ST2 est équipé d'une transmission par courroie (Carbon Belt Drive de Gates). Le rouleau de serrage automatique évite de contrôler et resserrer fréquemment la courroie et n'exige pratiquement aucun entretien.



! Pour assurer une bonne longévité de la courroie, il faut prendre les précautions suivantes. Des manipulations intempestives peuvent l'endommager et nécessiter son remplacement !

- Ne pas la tordre ou la plier
- Ne pas l'inverser en mettant l'intérieur à l'extérieur
- Ne pas l'enrouler ou mettre en boule
- Ne pas l'utiliser comme fouet
- Ne pas utiliser d'instruments coupants ni d'outils pour manipuler la courroie
- Ne pas faire levier pour la mettre en place
- Ne pas huiler

Pour assurer une bonne longévité à la transmission, nous vous recommandons de nettoyer la courroie à l'eau ou avec une balayette, en particulier après avoir roulé dans de la boue ou de la saleté. Des dépôts indésirables sur la courroie ou sur les poulies peuvent être source d'usure accélérée et de bruit (par exemple grincements, craquements).

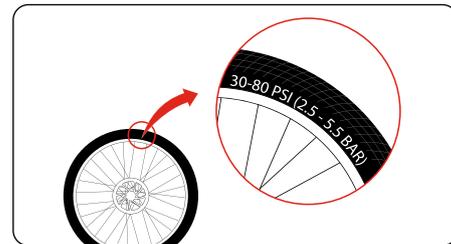
Utilisation en hiver : la courroie ne rouille pas, mais quand l'eau salée s'évapore, des cristaux de sel se forment et frottent contre les poulies. Même si vous ne voyez pas de saletés, lavez régulièrement la roue et la courroie en hiver avec de l'eau chaude mélangée à un détergent doux ou à du liquide vaisselle.

Il faut prendre soin d'inspecter la transmission à chaque nettoyage, en recherchant des parties endommagées, des déformations ou des fissures. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter votre revendeur Stromer. Si le fonctionnement de la transmission reste bruyant en dépit d'un nettoyage soigneux, il peut être utile de procéder à une légère pulvérisation de produit au silicone sec sur la face intérieure de la courroie. Cela prévient la formation de dépôts, améliore la fluidité de fonctionnement et réduit le bruit.

Jantes / pneus

⚡ Les jantes sont un organe de sécurité, soumis à de fortes sollicitations. Elles s'usent donc lorsqu'on roule. Il faut cesser d'utiliser une jante dès qu'on voit qu'elle est endommagée. Faites-la vérifier et changer par votre revendeur Stromer. Une jante trop usée, et donc affaiblie, peut provoquer des chutes et des accidents graves.

⚡ Il faut aussi contrôler régulièrement les pneus de votre VAE. On trouve sur le flanc de chaque pneu l'indication de la pression de gonflage maximale et minimale autorisées. Ces valeurs sont à respecter, faute de quoi le pneu peut se déjanter ou éclater ! En cas d'indications différentes sur la jante et sur le pneu, la pression maximale la plus faible et la pression minimale la plus élevée s'appliquent !



i Les Stromer équipés de pneus de e57-584 (modèles ST1 et ST2 54-584) ont une pression de gonflage recommandée de 2.2 bars / 32 psi.

i Les pneus sont des pièces d'usure. Vérifiez-en régulièrement la pression, les sculptures et l'état général. Tous les pneus ne peuvent pas s'utiliser indifféremment.

Le remplacement des pneus d'un S-Pedelec ne doit se faire qu'avec des pneus homologués et autorisés par le constructeur. Il faut veiller à ce que les pneus soient de la bonne taille. Ne manquez pas de consulter votre revendeur Stromer à cet effet. Ne manquez pas de consulter votre revendeur Stromer à cet effet.

i Il existe des pneus hiver dont le profil et la gomme sont spécialement étudiés. Adressez-vous à votre revendeur Stromer.

Sont autorisées sur le Stromer les dimensions de pneus suivantes :

Désignation en pouce taille ETRTO

27,5 x 2,25" (650b) e 57-584

ST1, ST2, ST3 et ST5: 57-584

ST1 et ST2: 54-584

Réparation des crevaisons

Pour toutes interventions sur les pneus, adressez-vous au vélociste chez qui vous avez acheté votre Stromer ou à un vélociste agréé pour les VAE.

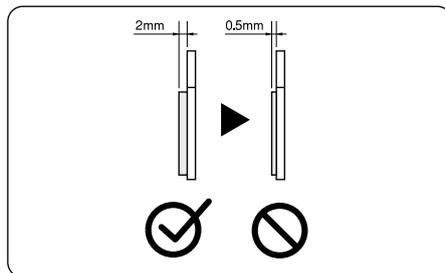
Freins

Votre Stromer est équipé d'un frein à disque hydraulique.

⚡ Seules des pièces de rechange conformes à l'homologation de chaque vélo ou des pièces homologuées UE n° 90 peuvent être montées !

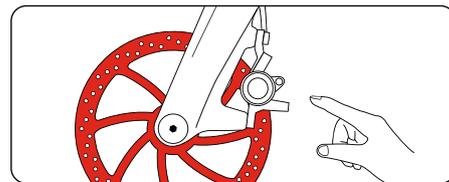
⚡ Les freins sont des éléments vitaux pour la sécurité. Il y a lieu d'en assurer l'entretien régulier. Pour cela, il faut des spécialistes, du savoir-faire et des outils spéciaux. Confiez toutes les interventions sur votre S-Pedelec à votre revendeur. Les interventions qui ne sont pas réalisées dans les règles de l'art constituent un risque pour la sécurité de fonctionnement du S-Pedelec !

i Les disques de frein et les garnitures de frein sont soumis à une usure particulièrement importante. Veuillez faire vérifier régulièrement par votre revendeur l'usure de ces composants de sécurité et les faire remplacer le cas échéant.



Source : Shimano® techdocs

⚡ Ne pas toucher le disque de frein lorsqu'il tourne ou juste après un freinage. Il y a un risque de se blesser et de se brûler.



Consignes de sécurité pour les freins à disque hydrauliques

⚡ Il y a lieu d'éviter des freinages permanents prolongés, comme cela peut se produire dans de longues descentes sur des pentes abruptes. Les freinages prolongés peuvent occasionner la formation de bulles de vapeur et une défaillance complète des freins. Il peut en résulter des chutes et des blessures très graves.

Le levier de frein ne doit pas être actionné si votre S-Pedelec est couché ou s'il est à l'envers. Des bulles d'air pourraient se former dans le système hydraulique, et entraîner une défaillance du frein. Après chaque transport, vérifiez si le point dur du frein semble plus souple que précédemment. Actionnez ensuite lentement le frein à plusieurs reprises. Le système de freinage peut alors se purger. Si le point dur demeure souple, vous ne devez pas continuer à rouler, il faut confier le vélo à votre revendeur pour une purge.

 Avant un transport, vous pouvez contourner ce problème en actionnant le levier de frein et en le maintenant dans cette position à l'aide d'une courroie par exemple. Ceci permet d'empêcher la pénétration d'air dans le système hydraulique.

Pour le nettoyage des freins, consulter la notice d'utilisation de leur fabricant.

 Pour toutes informations sur les freins de votre S-Pedelec, consulter la notice d'utilisation de leur fabricant par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support ou sur le site du fabricant.

Dérailleur

 Le changement de vitesse participe à la sécurité de votre S-Pedelec. Lisez la notice du fabricant de votre S-Pedelec et familiarisez-vous d'abord avec son fonctionnement. Confiez toutes interventions sur le changement de vitesse à votre revendeur Stromer. Les interventions qui ne sont pas réalisées dans les règles de l'art constituent un risque pour la sécurité de fonctionnement du S-Pedelec !

 Pour tous renseignements sur le dérailleur de votre S-Pedelec, consulter la notice d'utilisation de son fabricant par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support ou sur le site du fabricant.

Le tuning des VAE est interdit

 Il est interdit de procéder à des modifications techniques de votre VAE. Toute intervention destinée à augmenter la puissance ou la vitesse est susceptible d'entraîner de graves conséquences sur les plans juridique et sécuritaire.

Conséquences juridiques éventuelles :

- Le VAE est soumis à une obligation d'homologation et d'assurance. En matière d'équipement et d'homologation, l'ensemble de la réglementation s'applique.
- Toutes les garanties constructeur sont annulées.
- Des poursuites au pénal ne sont pas à exclure, pour blessure par imprudence par exemple.
- L'assurance du vélo cesse d'être valable.

Conséquences techniques éventuelles :

- Des modifications techniques peuvent altérer le bon fonctionnement du vélo et peuvent provoquer des défauts ou la rupture de pièces.
 - Le moteur et la batterie peuvent souffrir de surcharge et présenter un fort échauffement.
- Conséquences : dommages irréparables et risque d'incendie.

Les freins et autres pièces sont davantage sollicités. Conséquences : mauvais fonctionnement, surchauffe, usure accélérée.

Programme d'entretien

 Un S-Pedelec est un engin particulièrement performant. Toutefois, il doit faire l'objet d'un entretien professionnel régulier. Cela demande des compétences et des outils spéciaux. Confiez les interventions sur votre S-Pedelec à votre revendeur Stromer !

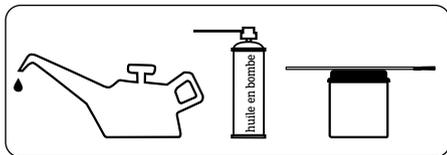
Les interventions que vous pouvez envisager de réaliser par vous-même sans risque sont signalées en **gras**. Pour assurer dans la durée le bon fonctionnement de votre S-Pedelec, et aussi pour ne pas perdre le bénéfice de la garantie :

- nettoyez votre S-Pedelec chaque fois que vous l'avez utilisé, en vérifiant qu'il est en bon état ;
- faites réaliser les contrôles périodiques par votre revendeur Stromer ;
- contrôlez votre S-Pedelec tous les 300 à 500 km, ou tous les 3 à 6 mois ;
- vérifiez que vis, écrous et axes traversants sont bien serrés ;
- utilisez une clé dynamométrique pour garantir un bon serrage ;
- assurez l'entretien et la lubrification des pièces mobiles conformément aux instructions du fabricant (les surfaces de freinage ne se lubrifient pas !);
- faites réparer une peinture endommagée ;
- faites remplacer les pièces défectueuses et usées.

i Pour tous renseignements sur les composants et sur leur entretien, consulter les notices d'utilisation de leur fabricant par Internet à l'adresse www.stromerbike.com/support ou sur le site de leur fabricant.

Périodicité d'entretien

i Faites-vous conseiller par votre revendeur Stromer pour les lubrifiants à utiliser ! Il n'existe pas de lubrifiant universel. L'utilisation d'un lubrifiant mal adapté peut affecter le bon fonctionnement et causer des dommages !



Opération à réaliser

Contrôler :

- les pneus et les roues

Couple de serrage :

- guidon
- manivelles

Réglage des éléments suivants :

- jeu de direction
- freins
- pédales
- toutes les vis de fixation
- tige de selle
- selle
- changement de vitesse
- amortisseurs

Chaque fois que vous utilisez votre S-Pedelec

Opération à réaliser

Entretien / contrôle :

Contrôler :

- rayons
- usure et concentricité des jantes
- état des pneus, présence de corps étrangers
- axes traversants
- bon fonctionnement du dérailleur
- bon fonctionnement des freins
- freins hydrauliques : étanchéité
- éclairage
- sonnette ou klaxon
- pneus : bonne fixation, gonflage correct

Tous les 300 à 500 km

Opération à réaliser

Contrôler :

- chaîne
- usure des garnitures (remplacer les garnitures usées)

Nettoyer :

- chaîne

Lubrifier :

- chaîne avec huile pour chaînes

Contrôler :

- le bon serrage de toutes les vis et boulons

Tous les 3 000 km

Opération à réaliser

À contrôler, nettoyer, éventuellement remplacer par le revendeur :

- moyeux
- pédales
- freins
- jeu de direction
- changement de vitesse
- chaîne

Après avoir roulé sous la pluie

Opération à réaliser

- sécher

Nettoyer et lubrifier :

- dérailleur
- chaîne

i Pour garantir le bon fonctionnement dans la durée de votre S-Pedelec, la première révision est essentielle ! Les câbles et les rayons s'allongent, les vis et les boulons peuvent se desserrer. C'est pourquoi il faut absolument confier la première révision à votre revendeur Stromer.

Lubrification



Les interventions effectuées sur un S-Pedelec demandent du savoir-faire, des outils et de l'expérience. Faites réaliser ou contrôler toutes interventions sur des pièces importantes pour la sécurité par votre revendeur Stromer !

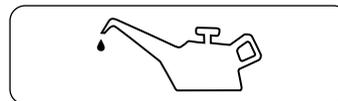


Schéma de lubrification

Que faut-il lubrifier ?	Selon quelle périodicité ?	Avec que type de lubrifiant ?
Chaîne	après l'avoir nettoyée lorsqu'elle s'est salie ; après avoir roulé sous la pluie ; tous les 250 km	huile pour chaîne
Câbles de frein	en cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	graisse sans silicium
Roulements de roues, de pédalier, de direction	1 fois par an	graisse pour roulements
Filetages	au montage	graisse
Surfaces de contact des pièces en carbone	au montage	pâte pour carbone
Surface de frottement des liaisons vissées	1 fois par an	graisse, huile en bombe
Tiges de selle métallique sur cadre acier	au montage	graisse
Articulations du dérailleur	en cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	huile en bombe

Vis et boulons



Toutes les liaisons vissées du S-Pedelec sont à bloquer au couple de serrage approprié pour assurer leur bonne tenue. Un serrage trop fort peut endommager les vis, boulons, écrous ou la pièce assemblée. Utilisez impérativement une clé dynamométrique. Sans cet outil spécial il n'est pas possible de réaliser un bon serrage.



Toute pièce qui porte une indication de couple de serrage doit obligatoirement être vissée à cette valeur. Recherchez également dans la notice du fabricant de la pièce en question les bonnes valeurs de serrage.



Toute liaison vissée bloquée à l'aide de frein-filet (de type Loctite par exemple) doit, après avoir été desserrée, démontée ou remplacée, être montée ou remontée avec du frein-filet neuf.

Composants	ST1	ST2	Couple
Blocage poignées (Grips GP10 black) - guidon	*	*	4 Nm
Blocage poignées à droite	*	*	5 Nm
Blocage poignées à gauche	*	*	2 Nm
Blocage commandes de dérailleur (microshift RD 942) - guidon	*	*	5 Nm
Blocage potence - guidon	*	*	5 – 6 Nm
Blocage potence - tête de fourche (aluminium)	*	*	5 – 6 Nm
Blocage capot jeu de roulements de direction - tête de fourche (potence)	*	*	3 Nm
Blocage chariot de selle	*	*	12 – 14 Nm
Blocage inclinaison de selle	*	*	12 – 14 Nm
Blocage chariot de selle sur tige de selle	*	*	12 – 14 Nm
Tige de selle (collier)	*	*	10 Nm
Axe avant	*	*	20 Nm
Axe arrière	*		20 Nm
Axe arrière		*	28 Nm
Disque de frein (6 trous, VR-Naben)	*	*	4 – 6 Nm
Disque de frein (4 trous, HR-Naben)	*	*	9 – 11 Nm
Roulement intérieur	*	*	40 – 50 Nm
Manivelle	*	*	38 – 41 Nm
Pédales	*	*	40 Nm
Dérailleur arrière	*	*	8 – 10 Nm
Recouvrement montage des câbles	*	*	3 Nm
Fixation supérieure - guide-câbles	*	*	3 Nm

Composants	ST1	ST2	Couple
Fixation inférieure - guide-câbles	*	*	3 Nm
Axe traversant	*	*	3 Nm
Avertisseur sonore	*	*	4,5 Nm
Porte-bidon	*	*	3,5 Nm
Étriers de frein	*	*	6 – 8 Nm
Vis de garniture de frein		*	0,8 – 1,2 Nm
Tendeur de courroie montage sur cadre		*	6 Nm
Point d'ancrage du câble de commutation		*	3 – 4 Nm
Serrure de cadre au niveau des pattes de cadre		*	4,5 Nm
Blocage manette de dérailleur - guidon		*	1,5 – 2,5 Nm

Autres serrages

Vis de fixation garde-boue - boîte de pédalier	*	*	5,5 Nm
Béquille latérale	*	*	30 Nm
Vis de fixation tringle de garde-boue - cadre	*	*	4 Nm
Vis de fixation support de plaque d'immatriculation - garde-boue	*	*	2 Nm
Vis de fixation feu - support de plaque d'immatriculation	*	*	2 Nm
Vis de fixation pattes de porte-bagage - cadre	*	*	5,5 Nm
Vis de fixation porte-bagage avant - garde-boue	*	*	3,5 – 4 Nm
Vis de fixation porte-bagage arrière - garde-boue	*	*	3,5 – 4 Nm
Vis de fixation garde-boue - fourche	*	*	1,3 Nm
Vis de fixation garde-boue - fourche, haut	*	*	5 Nm
Vis de fixation feu - potence	*	*	3 Nm

Composants	ST3	ST5	Couple
Blocage poignées (Ergon GS1-L) - potence/guidon	*	*	5 Nm
Blocage manettes de frein à droite	*	*	5 – 7 Nm
Blocage manettes de frein à gauche	*	*	2 Nm
Blocage commandes de dérailleur (Shimano Alfine Di2) - unité guidon - potence		*	1,5 Nm
Blocage commande de dérailleur (Microshift) - guidon	*		5 Nm
Blocage potence - guidon	*		6 Nm
Blocage potence - tête de fourche (aluminium) Vis supérieure/inférieure		*	10 Nm/10 Nm
Blocage potence - tête de fourche (aluminium) Vis supérieure/inférieure	*		9 Nm/8 Nm
Blocage bouchon de pivot - tête de fourche (potence)	*	*	3,5 Nm
Capuchon de potence, en plastique	*	*	0,5 Nm
Adaptateur de gadget SP	*	*	0,5 Nm
Blocage chariot de selle	*	*	13 – 15 Nm
Blocage inclinaison de selle	*	*	10 – 12 Nm
Tige de selle (collier)	*	*	10 Nm
Axe avant	*	*	20 Nm
Axe arrière	*	*	20 Nm
Disque de frein (avant, à 6 trous)	*	*	4 – 6 Nm
Disque de frein (arrière, à 4 trous)	*	*	9 – 11 Nm
Roulement intérieur, FSA MegaExo	*	*	40 – 50 Nm
Manivelle, FSA MegaExo	*	*	38 – 41 Nm
Pédales	*	*	40 Nm

Composants	ST3	ST5	Couple
Dérailleur	*	*	8 – 10 Nm
Boîtier de batterie	*	*	0,5 Nm
Porte-bidon	*	*	3,5 Nm
Étrier de frein	*	*	6 – 8 Nm
Vis de garniture de frein	*	*	0,8 – 1,2 Nm
Autres serrages			
Vis de fixation garde-boue - boîte de pédalier	*	*	5,5 Nm
Béquille latérale	*	*	30 Nm
Vis de fixation adaptateur garde-boue - boîte de pédalier	*	*	1 Nm
Vis de fixation tringle de garde-boue - cadre	*	*	4 Nm
Vis de fixation support de plaque d'immatriculation - garde-boue	*	*	2 Nm
Vis de fixation feu - support de plaque d'immatriculation	*	*	2 Nm
Vis de fixation pattes de porte-bagage - cadre	*	*	5,5 Nm
Vis de fixation porte-bagage avant - garde-boue	*	*	3,5 – 4 Nm
Vis de fixation porte-bagage arrière - garde-boue	*	*	3,5 – 4 Nm
Vis de fixation tringles de garde-boue - fourche	*	*	1,3 Nm
Vis de fixation garde-boue - fourche, haut	*	*	5 Nm
Vis de fixation feu - potence (Supernova)		*	5 – 6 Nm
Vis de fixation feu - potence (Roxim)	*		3 Nm

Couples de serrage standard pour assemblages par vis.

Vis acier dans filetage alu

M3	1,4 Nm
M4	2,0 Nm
M5	3,9 Nm
M6	6,7 Nm
M8	15,3 Nm
M10	31,5 Nm

Vis acier dans filetage acier

M4	2,2 Nm
M5	4,3 Nm
M6	7,4 Nm
M8	17,0 Nm
M10	35,0 Nm

GARANTIE, DÉFAUT, USURE

Les clauses de la garantie et la limitation de responsabilité vous ont été fournies séparément à l'achat de votre S-Pedelec. Vous pouvez les consulter à tout moment sur www.stromerbike.com/support.

En cas de défaut, adressez-vous à votre revendeur Stromer.

N'oubliez pas à cet effet de conserver toutes factures et justificatifs d'entretien.

Usure

Il est à noter que certains éléments d'un S-Pedelec s'usent plus vite que ceux d'un vélo sans assistance électrique ; cela en raison d'un poids supérieur et d'une vitesse généralement plus rapide du fait de l'assistance.

Cette usure plus rapide ne constitue pas un vice et n'est pas couverte par la garantie.

Les pièces le plus concernées sont :

- pneumatiques
- composants de la garniture de frein
- transmission
- rayons

La batterie est soumise au vieillissement et elle est de ce fait une pièce d'usure. Il y a lieu de noter que la batterie voit son autonomie se réduire, de façon parfois notable, en fonction de son âge et de son utilisation. Il faut en tenir compte dans ses trajets, et éventuellement la remplacer par une neuve. Des batteries de rechange sont disponibles chez votre revendeur Stromer.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids total autorisé des VAE Stromer : 150 kg

Véhicule y compris batterie + conducteur + bagages + remorque

Poids des Stromer ST5 et ST3 : 29,2 kg.

	ST5	ST3	ST2	ST1
MOTEUR	SYNO Drive Sport*	SYNO Drive II*	Cyro Drive IG*	Cyro Drive II*
ASSISTANCE	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h	jusqu'à 45 km/h
PUISSANCE	850 W	820 W	750 W	670 W
PUISSANCE ETATS-UNIS	650 W	600 W	570 W	550 W
COUPLE	48 Nm	44 Nm	40 Nm	35 Nm
AUTONOMIE	jusqu'à 150 km/180 km	jusqu'à 180 km	jusqu'à 180 km	jusqu'à 180 km

* Selon le pays d'utilisation, une immatriculation, une assurance et un permis de conduire peuvent être nécessaires. Le niveau de pression acoustique d'émission pondéré au niveau des oreilles de l'utilisateur est inférieur à 70 dB (classe A).

	CR245	CR246**
ALIMENTATION	100-240VAC ~ 50-60 Hz 3A	230-240VAC ~ 50-60 Hz 1,8A
SORTIE	54.6VDC / 4.5A 11.2VDC / 1A	54.6VDC / 4.5A 12VDC / 0,75A
DOMAINE DE TEMPÉRATURE AUTORISÉ [°C]	0...40°C	0...40°C

** Uniquement dans l'Union européenne

BATTERIES AU LITHIUM-ION	BQ500	BQ618	BQ814	BQ983 Model ST1306AC	BQ983 Model ST983
TENSION [V]	48	47,45	48	48	47,06
CAPACITÉ [AH]	10,5	12,3	17,1	20,6	20,4
ÉNERGIE [WH]	500	618	814	983	983
DURÉE DE CHARGE AVEC CHARGEUR CR190 [H:MIN]	3:55	4:50	5:30	6:30	6:30
DURÉE DE CHARGE AVEC CHARGEUR CR245 [H:MIN]	3:40	4:00	4:45	5:30	5:30
DURÉE DE CHARGE AVEC CHARGEUR CR246 [H:MIN]	3:40	4:00	4:45	5:30	5:30
DURÉE DE CHARGE AVEC CHARGEUR CR65 [H:MIN]	11:00	12:00	15:00	18:00	18:00
DOMAINE DE TEMPÉRATURE AUTORISÉ POUR LE STOCKAGE [°C] DURÉE DE STOCKAGE : 1 MOIS	-20...60°C	-20...50°C	-20...60°C	-20...60°C	-20...50°C
DOMAINE DE TEMPÉRATURE AUTORISÉ POUR LA DÉCHARGE [°C]	-20...67°C	-20...70°C	-20...67°C	-20...67°C	-20...70°C
DOMAINE DE TEMPÉRATURE AUTORISÉ POUR LA CHARGE [°C]	0...45°C	0...45°C	0...50°C	0...50°C	0...45°C
POIDS APPROX. [KG]	3	4	5	5	5

 Si la durée de charge est nettement plus longue que celle indiquée, interrompez la charge et faites vérifier le chargeur ainsi que la batterie à votre revendeur Stromer.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Veuillez noter que les emballages sont à éliminer conformément aux pratiques en vigueur.

Produits de nettoyage et d'entretien

Il ne faut pas que le nettoyage et l'entretien de votre S-Pedelec occasionne des pollutions indues. C'est pourquoi nous recommandons, autant que faire se peut, l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien biodégradables.

Il faut éviter de les mettre à l'égout. Pour nettoyer la chaîne, utiliser un produit spécial et mettre le produit ayant servi en déchetterie.

Produits de nettoyage des freins et lubrifiants

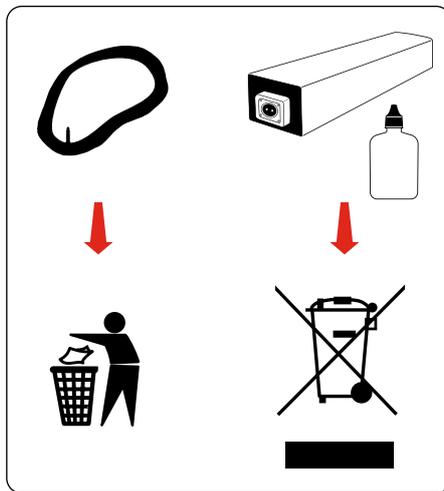
Ils sont à traiter comme les autres produits de nettoyage et d'entretien.

Pneus et chambres à air

Les pneus et les chambres à air ne sont pas des déchets ménagers. Ils doivent être mis en déchetterie.

Batteries de S-Pedelec

Les batteries de S-Pedelec entrent dans la catégorie des matières dangereuses, et sont soumises de ce fait aux obligations d'étiquetage correspondantes. Leur élimination doit être confiée à votre revendeur Stromer ou à leur fabricant.



MENTIONS LÉGALES

myStromer AG
Freiburgstrasse 798
CH-3173 Oberwangen

Europe :
info@stromerbike.com

États-Unis :
serviceusa@stromerbike.com

En charge de la diffusion et du marketing de la notice d'utilisation : inMotion mar.com
Rosensteinstrasse 22, 70191 Stuttgart, Allemagne
info@inmotionmar.com, www.inmotionmar.com
Texte et illustrations : Veidt Anleitungen, Friedrich-Ebert-Strasse 32, 65239 Hochheim, Allemagne
Veidt-Anleitungen@email.de
Validation juridique effectuée par un cabinet d'avocats spécialisé dans la protection intellectuelle.
La présente notice d'utilisation répond aux exigences de la norme DIN EN ISO 4210 et DIN EN ISO 15194:2017-12.

En cas de livraison et d'utilisation en dehors de ce domaine il incombe au fabricant du véhicule de fournir les instructions complémentaires nécessaires.

© La reproduction, la traduction ou tout usage commercial du présent document ne sauraient se faire sans autorisation écrite préalable (même pour de simples extraits sous forme imprimée ou électronique).

Stromer ST1 ST2 ST3 ST5 FR édition 2.1 octobre 2022

Notes



Stromer FAQ

Stromer FAQ

Vous avez des questions sur l'entretien, les caractéristiques et les réglages de votre S-Pe-delec Stromer ? Souhaitez-vous connaître les conseils et astuces pour prendre soin de votre Stromer et le maintenir en excellent état ? Alors vous êtes au bon endroit.



Application Stromer
OMNI IOS

Application Stromer OMNI

Avec l'application Stromer OMNI, retrouvez à tout moment noir sur blanc ce que vous avez fait et à quel moment avec votre Stromer. Des statistiques complètes vous montrent quand et combien de temps vous avez conduit votre Stromer. Vous pouvez également adapter le comportement de votre e-bike en fonction de vos besoins, créer un réglage personnel de l'assistance et surveiller les données de maintenance. Et grâce à la protection contre le vol intelligente et intégrée, vous vous déplacerez en toute sécurité. Vous connaissez toujours la position et le statut de votre Stromer. Avec l'application Stromer OMNI, vous et votre Stromer deviendrez inséparables, c'est certain.



Application Stromer
OMNI Android

SERVICE SCHEDULE

1st Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

2nd Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

3rd Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

4th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

5th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

6th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

SERVICE SCHEDULE

7th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

8th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

9th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

10th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

11th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

12th Inspection:

Work done:

Materials used:

Date: _____

Signature: _____

Retailer stamp

Version 2.1
Artikel Nr. 403352

myStromer AG

Freiburgstrasse 798 | CH-3173 Oberwangen | Switzerland
stromerbike.com | info@stromerbike.com

+STROMER-